

REPUBLIQUE DU
CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

INSTITUT NATIONAL DE LA
STATISTIQUE



REPUBLIC OF
CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

NATIONAL INSTITUTE OF
STATISTICS

Enquête sur les échanges transfrontaliers de marchandises au Cameroun : Bilan méthodologique et résultats

Institut National de la Statistique

B.P :134 Yaoundé – Cameroun Tel : (237) 22 22 04 45 Fax : 22 23 24 37

Site Web: www.statistics-cameroon.org

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	1
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	2
CHAPITRE 1 : CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIFS	3
1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE.....	3
1.2 OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	4
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DE L'ENQUETE.....	6
2.1 LES ETUDES MONOGRAPHIQUES	6
2.2 LE RECENSEMENT DES ECHANGES	6
2.2.1 <i>Les documents techniques</i>	6
2.2.2 <i>La collecte des données</i>	7
2.3 L'ENQUETE SUR L'ACTIVITE.....	8
2.3.1 <i>Les documents techniques</i>	8
2.3.2 <i>La collecte des données</i>	9
2.4 EXPLOITATION DES DONNEES	9
2.4.1 <i>Le traitement des données</i>	9
2.4.1.1 <i>La codification</i>	9
2.4.1.2 <i>La saisie</i>	10
2.4.1.3 <i>L'apurement</i>	10
2.4.2 <i>Méthodologie d'estimation des échanges informels</i>	12
2.4.2.1 <i>Les sources de sous-estimation des statistiques du commerce extérieur</i>	12
2.4.2.2 <i>Mesure des échanges non enregistrés</i>	13
2.4.2.3 <i>L'extrapolation</i>	14
2.5 LIMITES	16
CHAPITRE 3 : PRINCIPAUX RESULTATS	18
3.1 <i>Bilan technique de la collecte</i>	18
3.2 <i>L'activité commerciale en zone transfrontalière des régions du Nord et du Sud</i>	20
3.3 <i>Le niveau des échanges en valeur</i>	25
3.3.1 <i>Les exportations</i>	25
3.3.1.1 <i>Exportations dans la région du Nord</i>	26
3.3.1.2 <i>Exportations dans la région du Sud</i>	26
3.3.2 <i>Les importations</i>	27
3.3.2.1 <i>Importations dans la région du Nord</i>	28
3.3.2.2 <i>Importations dans la région du Sud</i>	28
3.3.3 <i>Estimation des échanges mensuelles sur toute l'année</i>	28
3.4 <i>L'orientation des échanges</i>	29
3.4.1 <i>Les clients</i>	30
3.4.2 <i>Les fournisseurs</i>	30
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	31
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	33
ANNEXES.....	34
A1. LES TABLEAUX	34

A2. EQUIPE TECHNIQUE.....	53
A3. EQUIPE DE COLLECTE.....	54
GLOSSAIRE.....	56

Liste des tableaux

TABLEAU 1: REPARTITION DES ECHANGES PAR NATURE DE L'OPERATION.....	19
TABLEAU 2 : NOMBRE D'ECHANGES ET LEURS VALEURS (EXPORTATIONS, REEXPORTATION ET IMPORTATIONS SEULEMENT) SELON LES LOCALITES FRONTALIERES AU COURS DE 15 JOURS	19
TABLEAU 3 : REPARTITION DES ECHANGES SELON LA VALEUR (EN MILLION DE FCFA) DE L'ECHANGE	20
TABLEAU 4 : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUE DES ACTEURS	22
TABLEAU 5 : REPARTITION DES ACTEURS SELON LEUR ACTIVITE	23
TABLEAU 6 : REPARTITION DU COMMERCE TRANSFRONTALIER DANS LES REGIONS DU NORD ET DU SUD (V=VALEUR EN MILLION DE FCFA)	25
TABLEAU 7 : VALEUR DES ECHANGES DANS LES DEUX REGIONS DE COLLECTE (EN MILLION DE FCFA).....	29
TABLEAU A1 : EXPORTATIONS GLOBALES.....	34
TABLEAU A2 : EXPORTATIONS PAR LES POSTES FRONTALIERS DU SUD	36
TABLEAU A3 : EXPORTATIONS PAR LES POSTES FRONTALIERS DU NORD	37
TABLEAU A4 : IMPORTATIONS GLOBALES.....	38
TABLEAU A5 : IMPORTATIONS PAR LES POSTES FRONTALIERS DU NORD	41
TABLEAU A6 : IMPORTATIONS PAR LES POSTES FRONTALIERS DU SUD	42
TABLEAU A7 : EXPORTATION DU CAMEROUN VERS LES PAYS FRONTALIERS PAR PRODUIT (VALEUR EN MILLION DE FCFA).....	43
TABLEAU A8 : IMPORTATION AU CAMEROUN EN PROVENANCE DES AUTRES PAYS PAR PRODUIT (VALEUR EN MILLION DE FCFA)	45
TABLEAU A9 : REPARTITION DES INDIVIDUS ENQUETES SELON LE SEXE	47
TABLEAU A10 : REPARTITION SPATIALE DES INDIVIDUS ENQUETES SELON LEUR ACTIVITE.....	47
TABLEAU A11 : REPARTITION SPATIALE DES INDIVIDUS ENQUETES SELON LEUR QUALITE	47
TABLEAU A12 : REPARTITION DES INDIVIDUS ENQUETES SELON LEUR QUALITE ET L'OPERATION DU COMMERCE EXTERIEUR EFFECTUEE	47
TABLEAU A13 : REPARTITION SPATIALE DES INDIVIDUS ENQUETES SUIVANT L'OPERATION DU COMMERCE EXTERIEUR EFFECTUEE AU MOMENT DE L'ENQUETE	48
TABLEAU A14 : REPARTITION SPATIALE DES INDIVIDUS ENQUETES SUIVANT LE MOTIF DE L'ECHANGE	48
TABLEAU A15 : POURCENTAGE DES INDIVIDUS ENQUETES ENVISAGEANT DE « PASSER PAR LES SERVICES DE DOUANES » AVEC LES PRODUITS	48
TABLEAU A16 : POURCENTAGE DES INDIVIDUS ENQUETES ENVISAGEANT DE« PASSER PAR LES SERVICES DE DOUANES »AVEC LES PRODUITS IMPORTES SELON LES PAYS DE PROVENANCE.....	49
TABLEAU A17 : POURCENTAGE DES INDIVIDUS ENQUETES ENVISAGEANT DE « PASSER PAR LES SERVICES DE DOUANES » AVEC LES PRODUITS EXPORTES SELON LES PAYS DE DESTINATION.	49
TABLEAU A18 VALEUR DES ECHANGES PAR POSTE FRONTALIER (EN MILLION DE FCFA).....	50

Sigles et Abréviations

Sigles	Définitions
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
CAF	Coût-Assurance-Fret
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CSPRO	Census and Survey Processing System
FOB	Free On Board
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINEPIA	Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
OCISCA	Observatoires du Changement et de l'Innovation Sociale au Cameroun
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
RCA	République Centrafricaine
SPSS	Statistical Package for the Social Sciences
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain

Chapitre 1 : CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIFS

1.1 Contexte et justification de l'étude

La mondialisation, les partenariats commerciaux, l'intégration économique sont autant d'éléments qui influencent de nos jours les échanges entre les pays, et partant les performances économiques de chacun notamment captées à travers leur capacité à tirer le maximum de profit du commerce international. Dans cet élan, l'Union Africaine (UA), dans le cadre du renforcement de l'intégration économique entend porter le commerce intra africain de 13% à 25% des échanges du continent à l'horizon 2028. Ce taux ne prend pas en compte les échanges transfrontaliers non enregistrés, très dynamiques entre certains pays et qui pourraient considérablement modifier cette contribution.

La sous-région de l'Afrique centrale n'échappe pas à la forte dynamique des échanges entre pays. Ce dynamisme est marqué, entre autres, par des relations commerciales soutenues entre les concitoyens de ces Etats. Ces échanges déclinent des problématiques spécifiques propres à l'économie de chacun de ces pays, en particulier pour le Cameroun qui occupe une position géographique unique dans cette sous-région, car partageant des bandes frontières avec tous les Etats de la CEMAC d'une part, et le Nigéria d'autre part.

Ces flux transfrontaliers qui animent les échanges commerciaux dans la sous région s'opèrent en général à travers des circuits informels. De plus, leur impact sur les équilibres alimentaires du pays est généralement sous-estimé, car l'on ne prend pas suffisamment la mesure de l'intégration régionale des marchés. En effet, la mesure traditionnelle des échanges extérieurs basé uniquement sur les déclarations douanières ne permet pas à elle seule d'expliquer et de mesurer l'apport des échanges transfrontaliers dans l'économie de la sous-région.

Ainsi, alors que la réexportation est au cœur des relations Guinée Equatoriale – Cameroun, ce sont plutôt les questions de sécurité alimentaire qui sont au centre des échanges entre le Gabon, la Guinée Equatoriale d'une part, et le Cameroun d'autre part. Par contre, ce sont des préoccupations de concurrence de produits manufacturés et de matières premières agricoles qui caractérisent les relations entre le Cameroun et le Nigéria. Pour le cas particulier du Nigéria, ces spécificités sont à certaines périodes renforcées par la volatilité de la politique de change du Nigéria due à la non-convertibilité du Naira. Plusieurs études sont convergentes sur le fait que les échanges entre le Nigéria et les pays de la CEMAC sont insignifiants dans les statistiques officielles. En réalité, ces échanges sont intenses et ne sont pas captés, car ils s'effectuent au moyen des canaux informels.

En effet, du fait notamment de la porosité des frontières, les marchandises échangées entre le Cameroun et ses voisins échappent à la surveillance des services douaniers. Il s'agit en général de denrées alimentaires, de bétail, de produits manufacturés importés, de certaines cultures destinées à l'exportation traditionnellement (café, cacao, coton, caoutchouc). La balance des paiements estime à travers les mouvements de billets entre les pays de la CEMAC, les échanges sur les biens achetés par les transporteurs et non enregistrés entre ces

pays. En 2012, la prise en compte des flux informels a permis de réévaluer l'excédent commercial avec la CEMAC de 121,6 milliards de F CFA à 240,1 milliards de F CFA et le déficit commercial avec le Nigéria de 514,4 milliards à 433,4 milliards, et d'améliorer ainsi considérablement le déficit commercial.

Les principales sources d'informalités ou de non enregistrement des échanges à la douane, recensées sont :

- la non représentativité des postes douaniers ;
- la valorisation des échanges selon une mercuriale de prix ;
- le non enregistrement par les services douaniers des échanges de faible valeur ;
- le non enregistrement par les services douaniers des produits agricoles et horticoles.

Dans ce contexte, la réalisation de l'Enquête sur les échanges transfrontaliers de marchandises permet d'apporter une contribution à l'amélioration de la qualité des statistiques du commerce extérieur des marchandises par une meilleure prise en compte des échanges non enregistrés avec les pays voisins.

1.2 Objectifs de l'étude

L'objectif global de l'étude est d'améliorer la qualité des statistiques du commerce extérieur des biens par une meilleure prise en compte des échanges transfrontaliers non enregistrés.

De façon spécifique, il est question de :

- ✓ recenser les produits faisant l'objet des échanges transfrontaliers pour estimer la valeur des échanges par produit ;
- ✓ constituer une base de données utilisable pour approfondir et/ou réviser certaines rubriques de la balance des paiements ;
- ✓ faire des propositions d'amélioration afin d'affiner l'approche méthodologique d'estimation des quantités et des valeurs des échanges de marchandises entre le Cameroun et les pays voisins ;
- ✓ permettre aux pouvoirs publics de mieux prendre en compte les relations économiques avec les pays frontaliers dans la définition et l'analyse de la stratégie de développement économique.

Le présent document vise principalement à faire le bilan de mise en œuvre de cette étude afin de tirer des enseignements pouvant servir à affiner une méthodologie plus adaptée dans le futur. Il s'articule autour de quatre chapitres.

Après ce premier chapitre introductif, le chapitre 2 présente les aspects méthodologiques mis en œuvre pour la collecte, l'exploitation et l'extrapolation tandis que le 3^{ème} chapitre est consacré à la présentation des principaux résultats sur les échanges transfrontaliers proprement dits tels qu'ils ont été enregistrés par les agents de collecte déployés dans les postes transfrontaliers des deux régions de collecte (Nord et Sud).

A la fin du document, sont retracées les principales conclusions de l'étude et des recommandations.

Chapitre 2 : METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

L'opération a été menée en trois phases comprenant une étude monographique auprès des administrations qui encadrent le commerce transfrontalier, une enquête sur l'activité auprès des opérateurs et un recensement des échanges. Après la collecte, la saisie et l'apurement des données, une extrapolation sur l'année a été effectuée.

2.1 Les études monographiques

La nature très changeante des flux ainsi que leur très grande sensibilité à l'égard des politiques commerciales et de taux de change, rendent difficile toute estimation du volume des flux et leur suivi dans le temps. Il est plus souvent conseillé de concentrer les efforts sur des indicateurs à même de refléter la dynamique du commerce transfrontalier et de ses principaux déterminants, ceci afin de comprendre les logiques des acteurs de ce commerce. Cette approche a été abordée à travers les études monographiques.

Prévues pour servir de phase préparatoire aux deux autres modules, les études monographiques ont été menées dans les huit régions frontalières du pays. Elles sont basées sur un ensemble d'interviews menées avec les responsables des institutions administratives intervenant dans l'encadrement et le suivi du commerce transfrontalier. Il s'agit notamment des services déconcentrés des Douanes, du MINCOMMERCE, du MINEPIA, de MINADER et du MINFOF. Les thèmes abordés au cours des interviews étaient en rapport avec l'organisation institutionnelle, économique et sociale du commerce transfrontalier. Les études monographiques ont également été réalisées pour identifier dans l'ensemble de ces régions, les points de passage utilisés pour les échanges aussi bien formels qu'informels.

Le traitement et l'analyse des informations recueillies ont permis de produire un rapport monographique faisant ressortir les spécificités régionales. Elles ont également permis de disposer pour chaque région, de la liste des principaux points de passage frontalier de marchandises.

2.2 Le recensement des échanges

La méthodologie mise en œuvre pour le volet recensement des échanges permet une estimation de la quantité et de la valeur des échanges entre le Cameroun et les pays voisins afin d'en extraire les échanges non enregistrés. Cette phase concernait les régions du Nord et du Sud. Elle a permis de recenser l'ensemble des échanges (importation, exportation, transit) ayant franchis les frontières du pays dans ces régions au cours des 15 jours d'observation.

2.2.1 Les documents techniques

Les supports de collecte du recensement des échanges étaient composés d'une fiche de mise à jour des points de passage, d'une fiche de normalisation des unités de mesure utilisées dans

une localité pour la commercialisation ou le conditionnement des marchandises et d'une fiche de recensement des échanges. Pour la collecte des données, les agents disposaient d'un manuel pour une compréhension harmonieuse des objectifs et des concepts de l'opération.

La fiche de recensement des échanges aux postes transfrontaliers est administrée à toute personne capable de fournir la bonne information sur les marchandises franchissant la frontière par un moyen de transport quelconque (véhicules, motocyclettes, à pied, à dos d'âne...). Elle permet d'identifier les acteurs du commerce transfrontalier, de les caractériser, et de décrire chaque produit faisant l'objet d'un échange du point de vue de la désignation, de l'unité, de la quantité d'unité, du poids (en kg), de la valeur (en FCFA), du pays d'origine du produit, du pays de la provenance ou du pays de destination.

La fiche de normalisation des unités de mesure quant-à elle permet de collecter pour les unités de mesure complémentaires communément utilisées dans les échanges transfrontaliers dans une localité, leur masse en kilogramme. Cette approche a permis de corriger les quantités et/ou les poids consignés sur certaines fiches d'échanges et de disposer d'une unité complémentaire standard et identique pour tous les produits.

2.2.2 La collecte des données

Pour cette première phase, la collecte des données n'a concernée que les régions du Nord et du Sud, ce qui a permis de toucher tous les pays frontaliers du Cameroun. Deux unités d'observations étaient visées: le poste transfrontalier pour le recensement de tous les échanges (unité statistique) de toutes les personnes étant en possession d'un produit acheté à l'extérieur (importations) qui traversent la frontière pour entrer au Cameroun, de toutes les personnes étant en possession d'un produit venant de l'intérieur (exportations) qui traversent la frontière en direction d'un autre pays.

La collecte des données a mobilisé soixante quatorze agents enquêteurs recrutés à titre temporaire, encadrés et supervisés par une dizaine de personnel de l'Institut National de la Statistique. Ces agents recenseurs ont reçu une formation préalable qui s'est déroulée dans les capitales régionales (Ebolowa et Garoua), avant leur déploiement au niveau des frontières.

Pour obtenir la coopération de tous les intervenants dans les échanges transfrontaliers de marchandises, des actions de sensibilisation ont été menées auprès des autorités administratives et traditionnelles locales, notamment les sous-préfets, les chefs traditionnels, les administrations en charge de la douane, de l'agriculture, des forêts, de l'élevage, du commerce et les forces de maintien de l'ordre. Ces actions avaient pour but d'informer les responsables visés sur les objectifs et les résultats attendus, et solliciter leur concours pour la réussite de l'opération sur le terrain.

La démarche méthodologique utilisée lors de cette collecte a reposé sur un ensemble d'hypothèses :

- le commerce non enregistré est le complément du commerce enregistré aux postes douaniers par rapport à l'ensemble du commerce extérieur ;
- les pistes de passage informelles les plus importantes se développent à proximité des marchés et des axes routiers ;
- l'essentiel des échanges s'opère les jours de marché ;
- les chefs des villages frontaliers sont des personnes ressources pouvant renseigner sur les pistes utilisées pour faire passer les marchandises ;
- les postes douaniers et les commerces sont en général fermés la nuit, ce qui laisse peu de possibilités aux importateurs et exportateurs de traverser de nuit. Le trafic nocturne est alors soit marginal, soit de la contrebande.
- les échanges enregistrés dans les postes intérieures sont négligeables.

Ainsi, la technique de collecte a consisté dans un premier temps à la mise à jour des points de passage identifiés lors des études monographiques afin de prendre en compte d'éventuelles omissions ou des pistes nouvellement identifiées. Au niveau de chaque point de passage identifié, un ou plusieurs binômes d'enquêteurs ont été affectés pour relever de manière exhaustive les échanges transfrontaliers de marchandises observés, sans distinction de ce qui est enregistrées par les services douaniers ou non. La collecte a duré 15 jours avec comme support de collecte, la fiche de recensement des échanges.

2.3 L'enquête sur l'activité

L'enquête sur l'activité avait pour objectif d'approfondir la connaissance du commerce transfrontalier par la prise en compte des aspects socio économiques des acteurs et de l'activité du commerce transfrontalier, et de disposer d'informations supplémentaires pour l'annualisation des données du recensement des échanges.

La méthodologie mise en œuvre pour ce volet de l'étude consiste à soumettre un échantillon d'acteurs économiques au niveau du poste transfrontalier au questionnaire sur l'activité. Les personnes choisies sont des acteurs du commerce transfrontalier. Les interviewés doivent être disponibles pour se soumettre à un questionnaire supplémentaire, plus long que la fiche de recensement des échanges. Les consignes de sélection des enquêtés étaient les suivantes :

- ✓ les enquêtés doivent être volontaires à se soumettre à un questionnaire supplémentaire ;
- ✓ les opérateurs économiques enquêtés doivent être choisis en tenant compte des caractéristiques sociodémographiques des opérateurs ayant déjà répondu pour le recensement des échanges ;
- ✓ chaque agent enquêteur est tenu de soumettre trois questionnaires par jour d'enquête, soit une moyenne de 45 questionnaires par agent enquêteur et un total de 3330 questionnaires attendus pour l'ensemble des 74 agents enquêteurs.

2.3.1 Les documents techniques

Le support de collecte pour ce volet est le questionnaire sur l'activité. Le manuel d'instruction de l'agent enquêteur pour une bonne compréhension des objectifs et des concepts de l'opération, ainsi que des instructions de remplissage des questionnaires est aussi utilisé.

Le questionnaire sur l'activité présente quatre parties en dehors de celle portant sur les informations d'identification du personnel de collecte et de l'exploitation des données. Une partie sur la signalétique de la personne interrogée, celle qui décrit l'échange en cours en s'intéressant aux produits en question, leurs valeurs et quantités, leur nature, les caractéristiques de leur mode de transport, leurs pays d'origine/provenance et de destination. Les parties suivantes portaient sur leur connaissance et le respect des formalités règlementaires liées à leur activité, le système organisationnel en place et le niveau des charges pouvant influencer la valeur déclarée d'un produit (transport et assurance). La dernière partie, très utile pour le cadrage final, capte les informations sur les échanges réalisés par l'enquêté au cours d'une année, décrites par produit, en quantité moyenne mensuelle et en fréquence de déplacements pour chaque mois.

2.3.2 La collecte des données

La collecte des données a également concernée les régions du Nord et du Sud. Elle s'est déroulée sur 15 jours et a mobilisé soixante quatorze agents enquêteurs recrutés à titre temporaire.

2.4 Exploitation des données

2.4.1 Le traitement des données

Le traitement des données a concerné le recensement des échanges et l'enquête sur l'activité. Il a consisté pour l'essentiel en la codification des variables non codées lors de la collecte d'une part, et la vérification des codes pour celles préalablement codées d'autre part, la saisie des questionnaires et l'apurement des données saisies.

2.4.1.1 La codification

La codification des données a été effectuée par une équipe de 2 superviseurs, tous cadres de l'INS et 8 agents temporaires. Elle a consisté à renseigner, là où besoin était, les codes de saisies sur les fiches de recensement des échanges et sur les questionnaires activités. La tâche la plus laborieuse de cette étape a été la codification des noms des produits recensés à l'aide de la nomenclature régie par la convention sur le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (nomenclature du SH), élaborée sous l'égide de l'Organisation Mondiale des Douanes et utilisée pour l'établissement du tarif douanier.

2.4.1.2 La saisie

La saisie a été réalisée dans la continuité des travaux de codification. L'activité a été rendue possible par l'utilisation d'un masque de saisie réalisé sous le logiciel CSPRO et a duré 10 jours au terme desquels 9 403 fiches ont été saisies dont 8 343 fiches de recensement des échanges et 1 060 questionnaires sur l'activité. A l'issue de la saisie, deux bases de données ont été constituées sous le logiciel SPSS : la base des échanges et la base activité.

2.4.1.3 L'apurement

Après la collecte et la saisie des données, l'apurement est l'une des étapes clés du processus d'exploitation des données. Il s'agit d'imputer dans la mesure du possible les informations manquantes et d'élaguer au maximum les erreurs et les incohérences de la base des données saisies afin d'obtenir des résultats fiables et vraisemblables.

a) Le traitement des valeurs manquantes

Bien que le taux de non réponse soit négligeable pour les variables autres que les questions ouvertes, l'on a procédé à une imputation des valeurs manquantes. Cette imputation a consisté pour chaque variable concernée à produire la distribution des enquêtés ayant répondu à la question. Ensuite, cette structure des répondants a été appliquée au total des valeurs manquantes pour avoir les valeurs des modalités à affecter.

Pour terminer, les imputations étaient effectuées en tenant compte de la cohérence avec les autres caractéristiques des individus.

b) Le traitement des incohérences sur le code du produit

L'apurement de cette variable (codes des produits) a révélé à divers stades de traitement des données (enregistrement ou codification), des erreurs telles que la confusion des codes de produits et la non codification de certains produits. Ces incohérences ont été corrigées à travers une confrontation des désignations des produits et des codes attribués lors de la saisie.

c) Le traitement des incohérences entre la nature de l'opération effectuée et les pays de provenance ou de destination

Il a consisté à s'assurer que lorsqu'une marchandise faisait l'objet d'une exportation, d'une réexportation ou d'un transit, le pays de destination était bien renseigné, et que lorsqu'une marchandise était importée, le pays de provenance était également mentionné pour l'échange correspondant dans la base. A ce niveau, les incohérences détectées ont été corrigées en mettant en parallèle les variables suivantes : la localité de collecte, le point de passage, la nature de l'opération et le pays de provenance/destination.

d) Le traitement des incohérences liées aux quantités et aux valeurs des marchandises

Pour chaque échange, un contrôle de cohérence a été effectué entre les quatre variables suivantes : l'unité d'évaluation de la marchandise, la quantité d'unité, le poids et la valeur de la marchandise. Ce contrôle a consisté à apprécier les valeurs unitaires de tous les produits collectés afin de les valider ou non. Pour plus d'efficacité, le nombre d'occurrences de chaque produit dans la base a été calculé afin de commencer le traitement par ordre d'importance des produits.

Ainsi, pour chaque produit, les valeurs unitaires ont été obtenues en calculant pour chaque localité transfrontalière, les poids et prix unitaires pour chaque échange. Les poids sont évalués en kilogramme et les prix en F CFA. Ces regroupements des produits par localité et par type d'unités ont permis de mettre en exergue les échanges où la valeur unitaire s'écarte de la tendance générale au niveau de la localité ou de la réalité économique des marchés frontaliers. Ces valeurs aberrantes identifiées ont été corrigées en imputant les valeurs unitaires validées à celles qui ne l'étaient pas respectivement en poids et en prix, et à calculer pour celles-ci, les nouvelles données en volume (poids) et en valeur (prix).

Il faut signaler que dans certains cas, les valeurs unitaires ne permettaient pas de prendre une décision. Dans ce cas, alors les fiches de normalisation des unités de mesure des localités transfrontalières concernées ont été consultées pour adopter des poids moyens vraisemblables.

De même, pour certains échanges, aucune valeur unitaire n'a pu être calculée du fait de l'absence, soit de la valeur, soit de la quantité. Aussi, a-t-il été procédé à une imputation pour laquelle selon le cas étaient utilisées:

- les valeurs unitaires moyennes obtenues dans les autres localités transfrontalières voisines présentant des caractéristiques (géographique, économique, politique, démographique) frontalières similaires pour les valeurs unitaires manquantes d'un produit donné dans une localité transfrontalière ;
- les valeurs unitaires moyennes obtenues dans la documentation.

Enfin, des incohérences dues, soit à une erreur d'unité (valeur en FCFA au lieu de milliers de FCFA par exemple), soit à la conversion de l'unité de collecte en kilogramme (un sac de riz pris à 100 kg alors qu'il est vraisemblablement de 50 kg par exemple), ont été observées. L'utilisation des prix unitaires par produit, localité transfrontalière et type d'échange a permis de corriger les volumes et/ou les valeurs lorsque la nécessité s'imposait.

2.4.2 Méthodologie d'estimation des échanges informels

Au Cameroun, la collecte des données du commerce extérieur est basée essentiellement sur les statistiques douanières. Les statisticiens utilisent en effet les relevés douaniers comme principales sources de données pour évaluer les importations et les exportations. Les relevés douaniers sont systématiques dans les bureaux douaniers portuaires. Au niveau des autres bureaux de douanes présents sur les frontières terrestres, les relevés douaniers sont simplifiés, voire allégés. Pour ces bureaux de douanes, les objectifs fiscaux prennent le pas sur les exigences statistiques. Aussi, un nombre important de flux d'échanges transfrontalières de biens ne sont pas enregistrés ou bien sont mal enregistrés par la douane.

Les statistiques officielles du commerce extérieur couvrent selon la Direction Générale des Douanes près de 95% des échanges faisant l'objet de déclaration douanière. Ce qui constitue une première source de sous-estimation des échanges extérieurs du pays. D'autres sources de sous-estimation qui justifient la nécessité de disposer de données d'ajustement, méritent d'être relevées.

2.4.2.1 Les sources de sous-estimation des statistiques du commerce extérieur

Plusieurs pratiques concourent à expliquer la sous-estimation du commerce extérieur, certaines étant attribuables au processus même de déclaration des marchandises à la douane. Il s'agit notamment de l'usage du principe de la « cote mal taillée », la sous déclaration des marchandises, le non enregistrement des échanges de faible valeur, le commerce transfrontalier non enregistré et la contrebande.

La « cote mal taillée » s'applique en général aux marchandises importées ou exportées en lots hétérogènes. Elle consiste à regrouper des articles de positions tarifaires différentes sur ceux dont le taux d'imposition est le plus élevé ou suivant l'article le plus représentatif. L'idéal aurait pourtant été de prendre en charge chaque marchandise dans sa position tarifaire propre. Ces pratiques sont de nature à introduire des erreurs ou des incertitudes dans les statistiques douanières, surtout dans le contexte de développement des importations d'articles de secondes mains « brocante » qui caractérise le marché camerounais de consommation.

Les échanges de faible valeur sont ceux dont la valeur est inférieure à un seuil. Elles ne sont pas en général taxées et par conséquent ne sont pas enregistrées. Dans la pratique, il s'agit de « recycler » entre plusieurs négociants une grande quantité de marchandises afin de franchir discrètement la frontière.

Les valeurs des marchandises sont souvent établies sur une base mercuriale. Les douaniers utilisent une mercuriale qui donne pour chaque position tarifaire de la nomenclature SH utilisée, une valeur imposable sur laquelle est appliquée les droits et taxes y afférents. La valeur obtenue est dans certains cas utilisée en lieu et place de la valeur « réelle ». Cette dernière est dès lors prise en compte dans les statistiques officielles.

Les statistiques du commerce extérieur en dehors des postes maritimes souffrent de deux principales carences qui sont la non représentativité des postes douaniers pris en compte dans l'élaboration des statistiques officielles et les échanges informels non enregistrés.

Le Cameroun compte huit régions frontalières comportant chacune, plusieurs sorties souvent matérialisées par un poste de douane. Cependant, les statistiques formelles du commerce extérieur sont constituées pour l'essentiel à partir des déclarations fiscales établies au port de Douala et dans certains bureaux de douane. A titre d'illustration, pour l'année 2012, les bureaux de postes dont les déclarations ont été prises en compte dans les statistiques officielles, en dehors des bureaux de Douala sont les bureaux de Yaoundé dans la région du Centre, de Kousséri dans la région de l'Extrême-Nord, de Bota et Cap-Limboh dans la région du Sud-Ouest, de Ngaoundéré dans la région de l'Adamaoua, de Figuil dans la région du Nord et de Kye-Ossi dans la région du Sud. Ceci signifie que les déclarations établies au niveau des autres postes douaniers ne sont pas exploitées comme source pour l'élaboration des statistiques officielles. De ce fait, une bonne partie des échanges reste informelle, c'est-à-dire non prises en compte dans l'élaboration des statistiques officielles.

Concernant les échanges informels non enregistrés, ils sont principalement observables aux niveaux des frontières terrestres. En effet, il est fréquemment admis par les services douaniers que du fait de la porosité des frontières, de l'insuffisance des moyens logistique et humain, et du mauvais état des infrastructures routières, l'ensemble des échanges transfrontaliers ne peut être capté par les services douaniers.

2.4.2.2 Mesure des échanges non enregistrés

La problématique de la mesure quantitative des échanges informels ou non enregistrés revient dans la plupart des études sur ce sujet et plusieurs méthodes sont évoquées.

Le rapport de l'étude sur les échanges transfrontaliers entre le Cameroun et le Nigéria menée pour le compte de l'Observatoire OCISCA en 1995 regroupe en deux catégories les méthodes d'estimation des échanges transfrontaliers informels : i) les méthodes d'estimation directes et ii) les méthodes d'estimation indirectes.

- Les méthodes directes sont basées sur l'observation des marchés en tant que derniers points de convergence des marchandises avant leur consommation. Elles observent également les acteurs, les circuits de commercialisation et même les produits à travers les relevés des prix. L'observation peut être faite sur les marchés transfrontaliers, au niveau des points de passage des marchandises ou encore sur les marchés des grandes villes sur lesquels une forte influence étrangère est avérée. L'observation peut être mise en œuvre par sondage ou à travers un recensement.
- Les méthodes d'estimation indirectes s'appuient sur des données existantes pour estimer l'importance de l'informel dans les échanges commerciaux internationaux du pays. Elles peuvent être mises en œuvre de plusieurs manières :

- L'estimation des flux transfrontaliers à partir de l'évaluation des pertes de parts de marchés et leur imputation à un accroissement des importations par des canaux informels ;

- L'estimation du commerce transfrontalier informel par le bilan ressource-emploi qui permet d'estimer pour chaque produit le flux d'échange informel, prenant pour point de départ la consommation totale des ménages qui selon les principes de comptabilité nationale doit être en équilibre avec les différentes ressources que sont la production et le solde commercial du produit concerné à partir des statistiques officielles du commerce extérieur. Les écarts constatés sont imputés au commerce informel.

- Le commerce transfrontalier informel peut également être estimé de manière indirecte par analyse des manques à gagner des recettes fiscales dus au non recouvrement des droits de douanes ou par examen de la balance des paiements et plus particulièrement l'analyse des mouvements de capitaux à courts termes et des éléments non identifiés.

Les méthodes indirectes sont particulièrement dépendantes de la fiabilité des hypothèses de départ sur les agrégats pris comme inputs.

La méthode d'estimation appliquée dans le cadre de la présente étude pour évaluer l'ampleur et le contenu des échanges transfrontaliers de biens s'apparente davantage à une méthode directe et elle est bien proche de la méthodologie commune adoptée dans l'UEMOA et appliquée par le Sénégal en 2010.

Pour le cas du Cameroun, elle consiste à poster des agents enquêteurs pour collecter quotidiennement des données sur tous les échanges de marchandises franchissant la frontière aux postes transfrontaliers, qu'ils soient enregistrés ou non par les services des douanes. Ce recensement couvre une période de quinze jours. Ensuite, une collecte de données sur les échanges enregistrés au niveau des bureaux douaniers frontaliers sur la même période devaient être effectuées. Ainsi, les échanges informels devaient correspondre au gap entre les deux informations recueillies. Mais, cette méthodologie n'a pas pu être mise en œuvre à cause de la non disponibilité des déclarations douanières faites par les opérateurs économiques auprès des bureaux transfrontaliers de douane au cours de la période de collecte pour les régions concernées par la collecte. A cet effet, la démarche a été révisée dans un premier temps en utilisant la variable du questionnaire portant sur l'intention ou la volonté du répondant à faire une déclaration de ses marchandises auprès d'un bureau de douane, et donc à l'enregistrer. L'utilisation de cette variable étant préconisée pour substituer les déclarations faites par les commerçants ayant l'intention de passer par le bureau de douane aux relevés douaniers dressés auprès des bureaux de douane.

2.4.2.3 L'extrapolation

a) Les approches de correction

Plusieurs approches de correction sont explorées pour améliorer la qualité des statistiques du commerce extérieur : c'est le cas du traitement des opérations sur billets BEAC et de la collecte des statistiques transfrontalières.

i. Traitements des échanges dus aux mouvements de billets de banque

Les mouvements des billets BEAC en zone CEMAC sont pris en compte dans l'estimation du volume des échanges entre le Cameroun et les pays de la CEMAC. En 2012, la prise en compte de ce flux a permis de réévaluer l'excédent commercial obtenu à partir des statistiques officielles de la douane de 121,6 milliards de F CFA à 240,1 milliards de F CFA.

ii. Enquête sur le commerce transfrontalier de marchandises

L'exploitation des données de l'enquête sur le commerce transfrontalier réalisée par l'INS en 2013 a permis d'effectuer une analyse comparée entre d'une part, le fichier des statistiques officielles du commerce extérieur issues du bureau de douane de Figuil entre juin et juillet 2012 et effectivement saisies par les services statistiques de la douane à Douala et, d'autre part, les données brutes des statistiques du commerce extérieur collectées par le même bureau de douane de Figuil entre juin et juillet 2013. Les résultats de cette analyse révèlent une différence dans la structure des produits importés ou exportés. Ainsi, seules les exportations du ciment à destination du Tchad sont présentes dans le premier fichier, tandis que le second comporte en plus du ciment, des valeurs non négligeables d'autres produits dont l'arachide et les motocyclettes.

b) Les approches retenues

Les données collectées pour cette première phase de l'étude concernent seulement 2 régions frontalières sur 8 régions que compte le pays. Aussi, les données ont été collectées sur 15 jours. La question qui se pose est alors de savoir le niveau des échanges non enregistrés au courant d'une année dans tout le pays. D'où la question de l'extrapolation en deux étapes pour prendre en compte les aspects temporels et spatiaux des échanges commerciaux transfrontaliers non enregistrés. Mais les informations collectées pour cette phase ne permettent pas d'extrapoler les données du point de vue spatiale, c'est-à-dire sur tout le pays car le mode d'échange, les types de produits et même le niveau des échanges pourraient être très différenciés d'une zone à l'autre. En effet, la méthodologie d'extrapolation des données au niveau spatial exige l'existence d'une information auxiliaire à savoir, le niveau des flux pour chaque point de passage de la base de sondage. Il sera par conséquent nécessaire de procéder à une collecte des données pour obtenir l'information sur le niveau des flux (en valeur et en quantité) de marchandises qui passent à travers chaque point. Celle-ci permettra de procéder au calcul des probabilités d'inclusion et d'extrapoler au niveau spatial.

Par contre, les informations collectées peuvent nous permettre de proposer une estimation temporelle des échanges sur tous les mois de l'année pour les deux régions. Ainsi, plusieurs informations collectées ont été capitalisées. Les échanges ont été synthétisés par produit en termes de quantités du produit échangé, de valeur dudit produit pour chacune des régions et selon la nature de l'échange. La synthèse a été faite sur les 15 jours de collecte. Le mois de juillet (mois de collecte) est considéré comme mois de référence.

Les informations collectées à travers l'enquête sur l'activité ont permis d'avoir le nombre moyen d'échanges par produit faisant habituellement l'objet de l'échange, par mois, par région et selon la nature de l'échange.

La formule ci-après permet d'estimer pour chaque produit observé au cours du recensement, les données pour l'année. Elle s'applique aussi bien pour les quantités que pour les valeurs. Elle ne s'applique qu'aux produits observés pendant la période de collecte.

$$C_{ij} = (A_j \times 2) \times (B_{ij} / B_{i^0 j})$$

Où

i désigne le mois

*i*⁰ désigne le mois de juillet pris comme référence

j désigne le produit

A_j est le volume ou la valeur du produit *j* par région, type d'échange et variable d'enregistrement sur les 15 jours

B_{ij} est le nombre moyen d'échange du produit *j*, par région et type d'échange pour le mois *i*.

Cette méthodologie est bien proche de celles utilisées au Sénégal en 2010 et en Ouganda en 2012 à quelques détails près : Au Sénégal, la périodicité et le nombre d'échanges étaient collectés pour chaque échange observé et aussi, le traitement des produits agricoles était différencié des produits non agricoles. En Ouganda, la collecte a été effectuée pendant deux semaines pour tous les mois de l'année.

2.5 Limites

La méthode d'extrapolation utilisée comporte cependant certaines limites qu'il convient de mentionner :

- **l'estimation de la valeur de la marchandise** ; les statistiques du commerce extérieur du Cameroun présentent les exportations en valeurs FOB et les importations en valeur CAF. Ce qui est conforme aux directives de l'OMC qui permet en principe au pays de choisir soit la valeur FOB, soit la valeur CAF pour évaluer les échanges extérieurs. Les valeurs FOB comprennent la valeur transactionnelle des biens et la valeur des services fournis pour acheminer les biens jusqu'à la frontière du pays exportateur. Les valeurs CAF comprennent la valeur transactionnelle des biens, la valeur des services fournis pour acheminer les biens et la valeur des services fournis pour acheminer les biens de la frontière du pays exportateur jusqu'à la frontière du pays importateur. Ces services comprennent les frais de transport des biens, les frais de chargement, déchargement et de manutention associés au transport des biens importés jusqu'au port ou au lieu d'importation et le coût de l'assurance. Sur les cinq dernières années, la balance des paiements estime à environ 11,6% la valeur CAF des importations. Cependant les valeurs renseignées lors du recensement des échanges sont les valeurs transactionnelles aussi bien en exportation qu'en importation.
- **de la fiabilité et de la cohérence des déclarations** ; bien que le régime douanier soit déclaratif, les procédures de dédouanement comportent des étapes qui permettent relativement d'établir la cohérence des déclarations (scanner, inspection des marchandises par la Société Générale de Surveillance). Dans le cadre de la présente étude, il n'a pas été possible de contrôler les déclarations des enquêtés, car aucune pesée, ni inspection de marchandises n'ont pas été effectuées par les enquêteurs.

Seules les déclarations des enquêtés lors des interviews et l'observation des enquêteurs lorsque cela étaient possible faisaient foi.

- **de la non prise en compte de certains produits dans l'extrapolation** ; certains produits ont été identifiés dans la base activité comme faisant l'objet des échanges au courant de l'année, mais n'ont pas été observés pendant la période de collecte (cas des produits saisonniers).
- **de la non disponibilité de données détaillées des bureaux de douane locaux pour le cadrage des données collectées** ; Ces données devaient entre autres utilisations permettre l'estimation des produits qui n'ont pas fait l'objet d'échange pendant la période de collecte mais qui habituellement font l'objet d'échange, puis permettre l'estimation de la part du commerce transfrontalier non enregistré.
- **du champ géographique partiel de la collecte qui n'a pas permis d'étendre l'extrapolation à l'ensemble de l'économie nationale**. Le recensement a été restreint aux régions du Nord et du Sud
- **du refus de répondre aux questions** ; l'agent de collecte pouvait dans ces cas, sur la base de son observation, préciser sur le formulaire de recensement, des informations pouvant permettre d'établir une similitude avec un échange déjà observé (mode de transport, charge utile du mode de transport, désignation des produits, unités, quantités d'unités, valeurs...). Cette difficulté rejoint celle relative aux conteneurs scellés et dont le conducteur ignore le contenu ou refuse d'en fournir des informations.
- **du temps d'observation limité (15 jours) et de la période d'observation chevauchant sur les mois de juin et de juillet**, qui n'ont pas facilité l'extrapolation des données tant en importations qu'en exportations. Certains produits sujets à des variations saisonnières n'ont pas pu être observés.
- **de la mise en cohérence des données pour l'extrapolation** ; l'observation de la fréquence mensuelle des échanges par produit et le recensement des échanges ont été effectuées séparément, rendant difficile la fusion des deux informations pour faciliter l'extrapolation temporelle.
- **des échanges nocturnes qui ne pouvaient être couverts**, alors qu'elles se sont révélées fréquentes dans certains postes transfrontaliers, et constituent l'occasion idoine pour la contrebande.
- **Instabilité économique dans la région du Nord avec d'une part les troubles en RCA et d'autre part l'activisme de la secte Boko Haram au Nigéria** qui, avec la fermeture des frontières par le Nigéria depuis le 31 décembre 2011, a induit assurément une baisse notable des échanges.

Chapitre 3 : PRINCIPAUX RESULTATS

3.1 Bilan technique de la collecte

Pendant les quinze jours d'observation, les échanges sur les marchandises ont été recensés le long des frontières avec les pays voisins dans les régions du Nord et du Sud. Tout auteur de mouvements de marchandises franchissant la frontière du pays dans ces deux régions était approché et interviewé. Qu'il s'agisse d'importation, d'exportation ou de transit, tout devait être saisi. L'activité même du commerce transfrontalier a été saisie auprès de certains opérateurs se montrant disposés à répondre aux questions sur leur activité. Les aspects abordés par l'enquête sur l'activité sont entre autres les caractéristiques de l'activité (moyen et mode de transport, lieu d'approvisionnement et de commercialisation, les principaux clients et fournisseurs), la connaissance des formalités administratives nécessaires pour cette activité, l'organisation des acteurs, la fréquence mensuelle des échanges pour chaque produit. L'enquête sur le recensement des échanges quant à elle porte essentiellement sur la quantification (nature, valeur, volume) par produit et par type d'échange.

3.1.1 Bilan de l'enquête sur l'activité

Au terme des 15 jours de collecte, 1 060 personnes au total ont été interviewées dont 930 (88%) dans les localités frontalières de la région du Nord et 130 (12%) dans celles de la région du Sud.

3.1.2 Bilan du recensement des échanges

Ce sont au total 60 postes frontaliers de sortie ou d'entrée de marchandises qui ont été observés pendant les 15 jours de collecte. Parmi ces postes, 63%, soit 38 postes ont été observés dans la région du Nord et 27%, soit 22 postes au Sud. Ces postes sont situés dans 34 localités, dont 26 au Nord et 8 au Sud.

L'opération de collecte d'informations sur les échanges a permis de recenser 8 353 échanges dont 6 426 dans la région du Nord et 1 925 dans la région du Sud. Ces échanges sont majoritairement des importations (54% des échanges) ou des exportations (43%). Les importations représentent presque les deux tiers du nombre d'échanges dans le Sud et près de la moitié dans le Nord. Les marchandises en transit ont été faiblement observées (3%). Elles sont généralement conditionnées dans des conteneurs et les informations les concernant restent approximatives. Leur faible représentation parmi les échanges observés pourrait s'expliquer par le fait que les circuits routiers privilégiés par les transporteurs de marchandises en transit pour le Tchad et la RCA débouchent par les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est.

Tableau 1: Répartition des échanges par nature de l'opération

Nature de l'opération d'échange	Nord	Sud	Total général
Exportation	47,1%	30,2%	43,2%
Importation	49,8%	66,4%	53,6%
Transit	3,1%	3,4%	3,2%
Total général	100%	100,0%	100,0%

Le commerce extérieur des marchandises d'un pays ne s'intéressant qu'aux exportations et aux importations, le transit sera exclu du champ d'analyse dans la suite du document. Le total des échanges ne concernera que les importations et les exportations et réexportations de marchandises.

Tableau 2 : Nombre d'échanges et leurs valeurs (Exportations, réexportation et importations seulement) selon les localités frontalières au cours de 15 jours

Nord					Sud				
Localités	Nombre d'échanges		Valeurs des échanges (million de FCFA)		Localités	Nombre d'échanges		Valeurs des échanges (million de FCFA)	
BOGDIBO	751	12,1%	4 610	31,0%	KYE-OSSI	842	45,4%	425	26,5%
DEMSA	348	5,6%	4 833	32,5%	LELE	25	1,3%	98	6,1%
MBAIBOUM	947	15,3%	339	2,3%	ABANG MINKO'O	190	10,3%	618	38,5%
NDELELE	949	15,3%	1 124	7,6%	CAMPO BEACH	275	14,8%	295	18,4%
BAC MANGA	265	4,3%	180	1,2%	ABOULOU	104	5,6%	92	5,7%
BOULGUI	348	5,6%	441	3,0%	MENGUIKON	223	12,0%	41	2,5%
TOUROUA	401	6,5%	125	0,8%	EBENGON	24	1,3%	8	0,5%
TCHAMBA	341	5,5%	186	1,3%	MESSI MESSI	170	9,2%	28	1,8%
Reste	1 849	29,8%	3 034	20,4%				0	
Ensemble	6 199	100,0%	14 872	100%	Ensemble	1 853	100,0%	1 606	100,0%

Les localités frontalières les plus importantes en termes de nombre d'échanges sont les localités de Mbaïboum, Ndélélé et Bogdibo dans le Nord et les localités de Kye-Ossi, Campo Beach, MENGUIKON et Abang Minko'o dans le Sud. Les marchés des zones frontalières de Mbaïboum et de Kye-Ossi s'illustrent depuis toujours par leur rôle de plateforme du commerce transfrontalier. Elles sont toutes les deux des carrefours entre trois pays. Situé dans le département du Mayo Rey, la localité de Mbaïboum se trouve à la jonction du Cameroun, du Tchad et de la RCA. Kyé-Ossi pour sa part se trouve à l'intersection entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée Equatoriale.

En termes de valeurs, les localités ayant les plus contribuées à la valeur globale des échanges hors transit sont les localités de Demsa et Bogtibo et dans une moindre mesure Ndélélé dans la région du Nord. Elles contribuent respectivement de 33%, 31% et 8% à la valeur des

échanges recensés (exportations et importations). Les localités d'Abang Minko'o, Kye-ossi et Campo Beach contribuent plus aux échanges dans la région du Sud avec 39%, 27% et 18% de la valeur des échanges respectivement. Il est à noter que la valeur des marchandises en transit est très importante dans les localités de Bogdibo dans le Nord et de Lele dans le Sud.

Les échanges recensés sont généralement de faible valeur. Environ 90% des échanges recensés concernent des marchandises de moins de 500 000 FCFA alors qu'elles ne représentent que 6% de la valeur des marchandises échangées. Par contre, seul 2% d'échanges ont une valeur de plus de 10 million de FCFA mais représentent environ 71% de la valeur totales des échanges. Cette tendance s'observe tant en exportation qu'en importation.

Tableau 3 : Répartition des échanges selon la valeur (en million de FCFA) de l'échange

Tranche de la valeur des échanges en million de FCFA	Nord		Sud		Total général	
	Exportation	Importation	Exportation	Importation	Exportation	Importation
Moins de 500	302	287	356	44	658	331
500 à 2 500	395	478	306	39	701	517
2 500 à 10 000	1 045	1 024	536	24	1 580	1 047
10 000 à 50 000	3 602	3 083	204	97	3 806	3 180
Plus de 50 000	2 698	1 959	0	0	2 698	1 959
Total général	8 041	6 831	1 402	204	9 443	7 035

3.2 L'activité commerciale en zone transfrontalière des régions du Nord et du Sud

Le Cameroun occupe une position stratégique en Afrique centrale très favorable pour les échanges transfrontaliers, notamment l'ouverture sur la mer, le climat favorable pour la production agricole, la grande proximité avec un vaste marché qui est le Nigéria.

L'ouverture sur la mer facilite les opérations d'importations et d'exportations avec les pays frontaliers n'ayant pas d'ouverture sur la mer à partir du Cameroun (Tchad, RCA), en plus du transit. Des produits importés au Cameroun pour la consommation sont parfois réexportés vers le Tchad, la RCA, et même le Nigéria sur la pression de la forte demande. Les échanges commerciaux de la RCA et du Tchad dépendent à 80 % du Cameroun. Aussi, une bonne partie des produits en direction du nord du Congo transite par le Cameroun, tandis que le Gabon et la Guinée Equatoriale se ravitaillent essentiellement en vivres au Cameroun.

La densité du marché nigérian avec une frontière longue de plus de 1 600 km avec le Cameroun doublée d'une forte capacité d'approvisionnement en carburant et lubrifiants à bon prix, des produits pharmaceutiques et des produits en plastique contribuent fortement à l'intensification des échanges transfrontaliers avec le Cameroun. La différence des prix du

carburant avec le Cameroun et le désenclavement des zones frontalières constituent ainsi un atout pour ces échanges. Certaines zones du Cameroun sont complètement desservies en carburant et d'autres biens par le marché nigérian. On peut citer le département de Mundemba dans le Sud-ouest où il n'existe pas de station d'essence, la région du grand nord qui d'après les autorités consomme à près de 90% le carburant nigérian.

De nouveaux accords commerciaux signés en avril 2014 avec le Nigéria seront dans les prochaines années des sources d'intensification des échanges transfrontaliers.

Cependant, il est à noter que le commerce transfrontalier est davantage une activité de subsistance pour la plupart des personnes qui y ont recourt. Ce sont en général, des personnes qui profitent des opportunités que représentent les frontières ou la réglementation pour pratiquer ces échanges avec les pays voisins, en utilisant un faible capital au début. L'étendue et la porosité des frontières terrestres qui limitent la couverture des frontières par les services douaniers constituent le principal atout. On note aussi le traitement particulier sur les produits du cru (produits vivriers et animaux vivant) par les services douaniers. La défiscalisation des produits de premières nécessités en 2008 a ouvert le champ au développement de la filière de réexportation du riz vers le Nigéria.

3.2.1 Profil des acteurs du commerce transfrontalier

Caractéristiques socio démographiques

Le commerce transfrontalier est en général un métier d'hommes. Les personnes interrogées sont en effet à 85% de sexe masculin dans l'ensemble. Cependant, l'on note une implication plus forte des femmes dans les échanges transfrontaliers au Sud plus qu'au Nord. En effet, dans la région du Nord, seulement 9% de femmes ont été recensées parmi les acteurs contre 36% dans la région du Sud. *Il est cependant important de noter que les caractéristiques présentées ici concernent les répondants qui ont été interviewés et ces derniers ne sont pas toujours les propriétaires (environ 40% parmi eux sont des transporteurs ou des porteurs qui sont à leur tour de sexe masculin dans une très large majorité).* Ces commerçants sont en général peu instruits, surtout dans le Nord où 81% n'ont pas dépassé le niveau primaire contre 52% dans le Sud.

Tableau 4 : caractéristiques sociodémographique des acteurs

caractéristiques		Nord	Sud	Ensemble
Sexe	Masculin	90,6%	64,4%	84,6%
	Féminin	9,4%	35,6%	15,4%
Niveau d'étude	Aucun	46,8%	3,1%	41,5%
	Primaire	36,5%	35,4%	36,4%
	Secondaire	15,5%	57,5%	20,6%
	Autre	1,2%	3,9%	1,5%
Principal motif des échanges	Commerce	82,0%	66,6%	78,5%
	Consommation d'entreprise	6,1%	12,9%	7,7%
	Consommation du ménage	11,8%	20,5%	13,8%
	Autre	0,02%	0,00%	0,02%
Nationalité	Camerounais	68,4%	73,8%	69,1%
	Congolaise	0,2%	0,0%	0,2%
	Gabonaise	0,4%	9,2%	1,5%
	Nigériane	9,4%	6,2%	9,0%
	Centrafricaine	0,4%	0,8%	0,5%
	Tchadienne	20,0%	6,2%	18,3%
	Autre	1,2%	3,8%	1,5%
Total		100%	100%	100%

La littérature attribue l'animation de ce type de commerce aux nigériens résidents ou non au Cameroun. Les commerçants nigériens ont pendant de nombreuses années, dominés en inondant les marchés avec les produits nigériens. Leur présence physique aurait diminué, mais les produits nigériens demeurent très présents sur les marchés, principalement dans les régions du septentrion. Avec l'intensification de la présence de la gendarmerie et de la douane sur le territoire, on observe un transfert de la domination nigérienne vers les commerçants de nationalité camerounaise, avec une prédominance significative (69%), surtout dans le Nord où le Nigéria reste le principal lieu de ravitaillement des commerçants. Cette domination des nationaux s'observe même parmi les grossistes. Les commerçants tchadiens infiltrent de plus en plus le commerce transfrontalier aussi bien dans la région du Nord que dans celle du Sud. Ils animent même certains marchés, notamment ceux du poisson frais et séché et du bétail dans la région du Nord.

Les produits échangés sont pour trois quart de cas destinés au commerce, puis à la consommation des ménages pour 14% de cas.

Profil économique des acteurs

Les personnes intervenant dans le commerce transfrontalier qui ont été interrogées dans le cadre de l'enquête sur l'activité sont des commerçants, des transporteurs, et dans une moindre mesure, des particuliers qui achètent des produits le plus souvent pour leur propre consommation. Les commerçants dominent l'activité car ils représentent 52% des personnes interrogées.

Tableau 5 : Répartition des acteurs selon leur activité

Activités	Nord	Sud	Ensemble
Transporteur/porteur	42,2%	38,9%	41,4%
Commerçant	53,8%	46,3%	52,0%
Particulier	0,6%	12,9%	3,4%
Transitaire	1,7%	0,7%	1,5%
Autre	1,7%	1,2%	1,6%
Ensemble	100%	100%	100%

Les transporteurs représentent 41% de l'ensemble des personnes interrogées. En général ils n'ont pas une bonne connaissance de la composition des marchandises qu'ils transportent, encore moins des valeurs transactionnelles de chacune de ces marchandises, même s'ils ont la charge des formalités douanières. Ainsi, s'ils entreprennent de passer par le poste de douane, il leur est appliqué le principe de la «côte taille mal» pour déterminer la valeur taxable.

3.2.2 Caractéristiques de l'activité du « commerce transfrontalier »

3.2.2.1 Moyens de transports

Les marchandises sont essentiellement transportées par moto ou vélo (45,1% soit 47% au Nord et 2,3% au Sud), à bord des véhicules (37,8% soit 35,8% au Nord et 53,8% au Sud) ou par pirogue (7,2%). La prédominance des moyens de transports à deux roues serait due au mauvais état des routes, l'acheminement des produits en petites quantités par les producteurs eux-mêmes et la pratique de ce moyen de transport dans les régions septentrionales. Les moyens de transports utilisés appartiennent principalement au camerounais, suivi du pays limitrophe pour chaque frontière. Ainsi, dans la région du Nord, 44% des moyens de transports appartient aux camerounais tandis que 31% appartient aux nigériens. Dans la région du Sud, les camerounais possèdent près de 69% des moyens de transport utilisés dans le cadre des échanges transfrontaliers contre seulement 17% appartenant aux gabonais.

3.2.2.2 Approvisionnement et commercialisation des produits dans les postes transfrontaliers

a) Approvisionnement

Les marchés transfrontaliers sont des importants points d'approvisionnement des produits du commerce transfrontalier. Dans les régions du Nord et du Sud, plus du quart des acteurs (26,8%) s'approvisionnent dans les marchés transfrontaliers des pays voisins. Environ 60% s'approvisionnent dans les villes intérieures des pays voisins et 7% produisent eux-mêmes. Les fournisseurs sont essentiellement les grossistes (57,4%), suivis des détaillants (16,2%) et les producteurs (14,7%). Ces trois groupes représentent près de 78% des acteurs.

b) Commercialisation

Dans les régions du Nord et du Sud, près du tiers des acteurs du commerce transfrontalier écoulent leurs produits dans les marchés transfrontaliers (23,4 % soit 25,2% dans la région du Nord et 10,8% dans la région du Sud). Près de 10% ont pour point de chute les domiciles des clients et près des trois tiers ont pour destination les autres villes intérieures du pays. Leur clientèle est constituée des détaillants (40,6%), des particuliers (29,4%), des grossistes (23,3%) et dans une moindre mesure des entreprises.

3.2.3 Connaissance des formalités

L'opération a permis de saisir les connaissances des acteurs du commerce transfrontalier sur les formalités administratives nécessaires pour l'exercice de cette activité.

Pour l'importation, parmi les acteurs qui se sont prononcés sur cette question, 54% et 80% respectivement au Nord et au Sud déclarent qu'il faut s'acquitter des taxes douanières. Cependant, ils ne sont que 46% au Nord et 53% au Sud à avoir ou qui envisagent le faire. Environ 11% au Nord et 24% au Sud déclarent qu'il faut avoir les pièces régissant l'activité mais ils ne sont que 10% à disposer de ces papiers. D'autres formalités citées sont dans l'ordre d'importance, i) se soumettre au contrôle des forces de l'ordre (11%), ii) s'acquitter des taxes municipales (10%), et iii) se faire contrôler par les services vétérinaires.

En ce qui concerne la connaissance des formalités liées aux exportations, 45% au Nord et 73% au Sud déclarent qu'il faut payer les taxes douanières mais, dans la pratique, ils ne sont que 35% au Nord et 51% au Sud à déclarer qu'ils payent les droits et taxes exigés par la douane. Dans la région du Sud, la connaissance des formalités douanières (73%) et le contrôle phytosanitaires (52%) semblent être plus répandus et respectés (50,7% respectivement 36,6%).

3.2.4 Difficultés rencontrées auprès des acteurs institutionnels

L'opération a permis de capter les déclarations des acteurs sur les difficultés rencontrées avec les différents services présents au niveau des frontières. Ces problèmes qui pourraient en partie justifier l'attitude des acteurs à exercer dans l'informel devraient être pris en compte dans toute démarche de sensibilisation des acteurs de ce secteur. Ils se résument comme suit :

- Avec les services de douanes, 16% d'acteurs déplorent le manque d'un barème de paiement, près du tiers (29%) pensent que les droits de douane sont très élevés et 28% déclarent qu'ils payent plus qu'il en faut (rançonnage) dans ces services.
- Avec la police ou la gendarmerie, le rançonnage est le principal problème soulevé. En effet, près de la moitié des acteurs (50%) estiment qu'ils payent plus qu'il en faut. En outre, environ 7% des acteurs déclarent qu'il n'y a pas de barème de paiement et 9% des acteurs pensent qu'il y a trop de contrôles en route. Dans la région du Nord, 57% des

acteurs évoquent le rançonnement, 8% évoquent l'absence de barème de paiement et la multitude des contrôles. Dans la région du Sud, 47% des acteurs évoquent le rançonnement, 17% évoquent la multitude des contrôles.

- Les acteurs ont aussi été interrogés sur les difficultés non institutionnelles rencontrées. Il en ressort que le mauvais état de la route (59%), l'insécurité (24%), le coût élevé de transport (4%) sont dans l'ordre d'importance les principales entraves à l'exercice de leur activité. Dans la région Nord, les problèmes les plus cités sont le mauvais état de route (63%) et l'insécurité (27%). Dans le Sud, le mauvais état de la route (35%), le coût élevé de transport (26%) sont les deux premiers problèmes.

3.3 Le niveau des échanges en valeur

Le recensement des marchandises a permis d'établir l'inventaire des produits entrant ou sortant du Cameroun par les régions du Nord et du Sud. Il ressort des analyses, qu'au cours des deux semaines d'observation, la valeur des échanges entre le Cameroun et le reste du monde par voie terrestre dans les régions du Nord et du Sud se chiffre à 16,5 milliards de Francs CFA dont 9,4 milliards en exportation et 7 milliards en importation. Les échanges transfrontaliers se sont révélés être plus intenses dans la région du Nord avec des échanges qui se chiffrent à 14,87 milliards, que dans la région du Sud avec une valeur de 1,6 milliards.

Tableau 6 : Répartition du commerce transfrontalier dans les régions du Nord et du Sud (V=valeur en million de FCFA)

Nature de l'opération	Nord		Sud		Ensemble	
	Q	V	Q	V	Q	V
Exportations	13 638	8 041	1 824	1 402	15 462	9 443
Importations	7 361	6 831	253	204	7 614	7 035
Total des échanges	20 999	14 872	2 077	1 606	23 076	16 478

Parmi les échanges recensés, les exportations sont plus importantes en termes de valeur des échanges. En valeur, les exportations représentent 54 % des échanges recensés dans la région du Nord et 87,3% pour les échanges recensés dans la région du Sud.

3.3.1 Les exportations

Sur la période de collecte, les exportations enregistrées dans les deux régions de l'étude sont principalement composées de denrées alimentaires, d'animaux vivants, d'emballage et autres produits en plastique et de quelques produits manufacturiers tels que les engrais chimiques et les savons de lessives.

Les denrées alimentaires représentent l'essentiel des exportations avec 53% de la valeur. Dans ce groupe de produits, les céréales constituent le premier poste et contribuent pour 25% aux exportations globales. Ces céréales sont essentiellement constituées de riz (23,7%) et de maïs (1,2%). Les animaux vivants constituent le second poste d'exportation de produits alimentaires avec 8,2% des exportations. Il s'agit principalement des animaux de l'espèce

bovine et des petits ruminants. Les autres denrées alimentaires sont les fruits comestibles (6,7%) dont essentiellement les bananes et plantains (5,9%), les légumes, tubercules et racines (2,9%) et les café, thé et épices (2,5%).

Plusieurs produits parmi les produits exportés sont fabriqués localement. Cependant, on relève une relative propension à la réexportation, notamment de riz, d'engrais, de véhicules et des pièces automobiles, des machines et appareils divers. Les réexportations représentent près de 36% des exportations recensées.

3.3.1.1 Exportations¹ dans la région du Nord

La structure des exportations à partir de la région du Nord révèle une prépondérance d'échanges sur les denrées alimentaires. Les autres produits exportés à partir des frontières de la région du Nord sont les articles en plastiques, les engrais, les savons et détergents, le carburant et le ciment.

Les denrées alimentaires représentent près de 42% des exportations à partir du Nord. Elles sont constituées de céréales (29,5% de la valeur des exportations à partir de la région), d'animaux vivants (8,1%), de café, thé et épices (2,7%), de légumes et plantes tubercules (1,5%), du sucre et du poisson (1,3% et 1,2% respectivement).

Les autres produits exportés parmi les plus importants en valeur sont les articles en plastique (12,3%), les engrais chimiques (6,7%), le carburant (4,4%) les savons et autres détergents (4,4%) et le ciment (3,2%).

La réexportation du riz est une particularité à relever dans la région du Nord. La porte de sortie la plus empruntée pour les échanges sur le riz se trouve dans l'arrondissement de Demsa. Le marché de Demsa est la porte de sortie la plus sollicitée. C'est un lieu d'intenses activités transfrontalières. Les exportations de riz dans la région du Nord se font principalement à partir de ce marché. Ces exportations de riz par le marché de Demsa représentent 80% des exportations de riz et une valeur de 1,7 milliards. C'est sur ce marché que des camions venus de Garoua chargés de riz, déchargent leurs marchandises et chargent du sucre provenant du Nigéria pour retourner à Garoua desservir le marché intérieur. Le riz déchargé continue vers le Nigéria sur les camions venus avec le sucre. A partir des points de passage des deux autres localités qui ont été observées dans le même arrondissement de Demsa, 15% du riz est exporté vers le Nigéria.

3.3.1.2 Exportations dans la région du Sud

Par les zones frontalières de la région du Sud, on a recensé des exportations pour une valeur de 1,4 milliard au cours des 15 jours de collecte. Au niveau de ces points de passage, ce sont principalement les denrées alimentaires qui sortent du pays. Les autres produits étant les produits de la confection, les pièces automobiles, le bois et les ouvrages en bois.

¹ Du fait de la difficulté à distinguer de manière objective les exportations des réexportations, les produits enregistrés en réexportation ont été recodifiés en exportation.

Les produits alimentaires représentent 60% des exportations sorties par les frontières au Sud du pays. Ils sont constitués de fruits comestibles (40,0% des exports) que sont les bananes et plantains qui représentent 35,5% et divers fruits (ananas, mangues, agrumes, avocat) qui représentent plus de 4% des exportations. Les légumes, racines et tubercules alimentaires (11%) constituent la deuxième variété de denrées alimentaires exportées. Ces produits sont composés entre autres plantes, de pomme de terre, manioc et macabo en tubercules, de tomates, oignons, condiments verts, aubergine et carottes. Les animaux vivants (8,9%) sont essentiellement les bœufs et les petits ruminants. Les autres produits alimentaires sont dans l'ordre les préparations à base de céréales (2,6%), les boissons (1,2%) et particulièrement de la bière, les cafés et thés (1,2%) et les poissons (1,0%)

Les produits non alimentaires qui animent les marchés transfrontaliers dans la région du Sud sont les articles de friperie (4,8%), les bois et meubles en bois (3,8%), les pièces détachés d'automobiles de motos (3,0%), les chaussures (3,0%) et les machines électriques (2,4%).

La localité d'Abang Minko'o, frontalière avec le Gabon est le premier point de passage au Sud en terme de part dans la valeur des exportations. Les marchandises sorties à partir de ce poste frontalier représentent 44% des exportations à partir de la région du Sud. Elle est suivie en cela par la localité de Kyé-Ossi dont les marchandises à la sortie représentent 25% et de Campo Beach situé dans le département de l'Océan et à partir d'où sortent des marchandises représentant 17% des exportations recensées dans la région du Sud.

3.3.2 Les importations

La valeur des marchandises recensées en importation à partir des zones frontalières des régions du Nord et du Sud au cours des 15 jours de collecte s'élève à 7 milliards de FCFA. Elles sont essentiellement constituées de matières et ouvrages en plastique, de denrées alimentaires, de carburant et d'autres produits manufacturiers.

En termes de dépenses, le premier groupe de produits importés à partir des corridors des régions observées est constitué de matières plastiques et ouvrages en plastiques. Ils représentent 29,5% des importations recensées.

Le deuxième groupe de produits importés est constitué de sucre et de sucreries. Ils représentent 23,4% des importations recensées et sont en particulier composés du sucre en sac qui contribue pour 23,0 points à cette part et de bonbons (0,4%). Les autres groupes de produits sont constitués dans l'ordre, du carburant (7,3%), les véhicules et les pièces détachées (7,0%), de coton (4,3%) et les animaux vivants (3,6%), dont principalement ceux de l'espèce bovine (3,2%).

Les principales portes d'entrée sont situées dans les localités de Demsa (39% de la valeur des importations observées), Bogdibo (26%), Lagdo (6,6%), bolki (6%) dans la région du Nord et dans une certaine mesure Kye-Ossi (1,1%) dans la région du Sud.

3.3.2.1 Importations dans la région du Nord

Les importations à partir des frontières de la région du Nord s'élèvent à 6,8 milliards de FCFA et sont constituées de matières plastiques et ouvrages, de sucres et sucreries, de carburant et lubrifiant, de pièces détachées d'automobiles et de moto et du coton.

La structure des importations de cette région est semblable à celle de l'ensemble des importations observées dans les deux régions. On relève ainsi une domination des importations de matières plastiques et ouvrages en plastique (30,3% en valeur), et du sucre et des sucreries (24,1%). Dans une moindre mesure, on a également recensé des importations de carburant (7,5%), de pièces détachées de véhicules, moto et vélo (7,2%) de coton (4,4%) et d'animaux vivants (3,7%).

Les marchés d'importation de la région du Nord sont dans l'ordre d'importance, les localités de Demsa (40% de la valeur des importations), la localité de Bogdibo avec 26,5% des importations en valeur, celle de Lagdo (6,8%) et les localités de Bolki et de Boulgui avec respectivement 6,3% et 4,6 % de la valeur des importations.

Par les points de passage de Bogtibo, entrent principalement le polypropylène. La localité de Demsa est la porte d'entrée par excellence du sucre. Bolki et Lagdo sont propices aux importations du carburant et du sucre.

3.3.2.2 Importations dans la région du Sud

Les produits entrés sur le territoire camerounais à partir de la région du Sud sont pour l'essentiel des denrées alimentaires. Ils représentent près de 67% de ces importations. Il s'agit notamment des boissons de tout genre (42,8%), de fruits comestibles (9,8%) et de légumes (5,9%).

Les autres produits importés par les postes transfrontaliers de la région du Sud sont par ordre d'importance le bois de chauffage (22,1%), le carburant (3,1%) et les huiles essentielles (2,5%).

Les marchandises qui entrent au Cameroun à partir de la région transitent par Kyé-Ossi (37% de la valeur des importations à partir du Sud), Campo Beach (27%) et Lélé (22%). Une faible quantité entre par Aboulou (5,6%) et Messi Messi (5%).

3.3.3 Estimation des échanges mensuelles sur toute l'année

L'application de la méthodologie d'extrapolation temporelle présentée plus haut permet d'obtenir les résultats ci-dessous pour les deux régions de collecte (Nord et Sud). Ainsi, le total des échanges transfrontaliers annuels des deux régions s'établirait à environ 373 milliards de FCFA, dont 207,7 milliards pour les exportations et 165,2 milliards pour les importations.

Par ailleurs, il est important de relever que les données statistiques des services des douanes sur la période de collecte et que les déclarations de certaines postes de douanes ne sont pas

prises en compte dans les statistiques officielles. Pour l'année 2012 par exemple, les postes douaniers concernés par les statistiques formelles, en dehors du port de Douala, ont été les postes de Bota et Cap-Limboh au Sud-Ouest, de Kye-Ossi au Sud, de Yaoundé au Centre, Ngaoundéré dans l'Adamaoua, Figuil au Nord et Kousséri à l'Extrême Nord. De ce fait, les déclarations établies au niveau des autres postes douaniers ne sont pas exploitées comme source pour l'élaboration des statistiques officielles

Ainsi, pour les deux régions concernées par cette étude, seules les statistiques collectées au poste douanier de Kyé-Ossi et de Figuil sont prises en compte dans les statistiques officielles. Ce qui implique que presque tous les échanges terrestres effectués aux points de passages sont non enregistrés dans les statistiques officielles. Soient 201,9 milliards de FCFA en exportation et 163,5 milliard en importation pour les deux régions sur une année.

Tableau 7 : Valeur des échanges dans les deux régions de collecte (en million de FCFA)

	Données sur 15 jours de collecte			Données extrapolées sur l'année		
	Compte enregistrer l'échange		Total général	Compte enregistrer l'échange		Total général
	Non	Oui		Non	Oui	
Nord	1 118	13 755	14 872	26 386	311 300	337 686
Exportation	489	7 552	8 041	11 732	165 737	177 468
Importation	628	6 203	6 831	14 654	145 563	160 217
Sud	87	1 519	1 606	1 886	33 468	35 354
Exportation	69	1 333	1 402	1 508	28 787	30 296
Importation	18	185	204	378	4 680	5 058
Total	1 205	15 273	16 478	28 272	344 767	373 040
Exportation	558	8 885	9 443	13 240	194 524	207 764
Importation	646	6 388	7 035	15 032	150 243	165 275

En supposant que les enquêtés ont tendance à déclarer fautivement qu'ils enregistreront leurs échanges à la douane, les résultats permettent d'estimer à *au moins* 7% et 10% respectivement le poids des exportations et des importations non enregistrées sur celles enregistrées. Ainsi, l'on estime à au moins 28,2 milliards dont 13,2 milliards en exportation et 15 milliards en importation, la valeur des échanges passant par les frontières dans les deux régions au courant de l'année 2013 sans être enregistrées à la douane.

3.4 L'orientation des échanges

Au vue des échanges observés *dans les deux régions de collecte*, le Nigeria est le premier partenaire commercial frontalier en tant que client et fournisseur avec 51% des échanges en valeur. Il est suivi par le Tchad (39%), le Gabon (6%), la Guinée Equatoriale (3%), et dans une moindre mesure la RCA (1%) et le Congo (0,6%).

3.4.1 Les clients

Le Tchad est le premier client pour les exportations observées dans la région du Nord car ses achats représentent 52%. Ses achats sont constitués principalement de matière plastiques (24%), d'engrais (12,8%), de carburant (8%), de Ciment (6%), des machines et appareils électriques (5%) et des savons de lessive (5%). Le Nigéria vient en seconde position avec (46%) de la valeur globale de ces exportations. Ses achats sont constitués principalement de céréales (61,5%) dont essentiellement de riz, du bétail (15,1%), du piment (5,9%) et du savon ménager 3,7%). La RCA vient en troisième position avec 2% de la valeur des exportations composées essentiellement du sucre (21,9%), du savon de ménage (16,3%), de la farine (16%) et du ciment (11%).

Pour la région du Sud, c'est le Gabon qui est en tête avec 64% des exportations observées. Les marchandises concernées se composent de bananes et plantains (59%), les bovins (13%), les légumes et tubercules, dont essentiellement les pommes de terre et la tomate (11%). La Guinée Equatoriale suit avec 32% des exportations passant par les frontières du Sud. Les échanges sont constitués de produits friperie (14%), chaussures (9%), pièces détachées d'automobiles (8%), et de denrée alimentaires frais tels que les oignons, du plantain, de la tomate, des choux et du manioc (11%). Le Congo vient enfin avec 4% des exportations et ses principaux achats sont constitués de bois et ses dérivés (74,4%).

3.4.2 Les fournisseurs

Les principaux fournisseurs du Cameroun au regard des importations observées dans la région du Nord sont le Nigéria et le Tchad. Le Nigéria a fourni (68%) des marchandises et le Tchad en a fourni 32%. La RCA fournit seulement 0,24% de marchandises au Cameroun à partir des frontières de cette région. Les marchandises achetées au Nigeria sont constituées de sucre raffiné (35%), de carburant (11%), de véhicules et pièces détachées (11%), d'articles de matières plastiques dont les emballages (7%) et de textiles (6%). Le Tchad pour sa part, a fourni principalement des matières plastiques (81%), des animaux vivants (11%) et des matières textiles (2%). De la RCA, l'on a importé du bétail (49%) et des légumes et tubercules (37%).

Au niveau des frontières de la région du Sud, la Guinée Equatoriale a fourni 58% des importations durant la période d'observation. Les produits importés sont constitués des boissons (72%) et des fruits comestibles (17%) venant de la Guinée Equatoriale. Le Congo quant à lui a fourni 22% des importations et c'est essentiellement du bois (98,7%). Enfin, le Gabon a fourni 20% des importations et les produits concernés sont les pommes de terre (30%) qui ont été achetés, de même que du carburant (8%) et des produits de beauté (7%).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude a permis de mettre en lumière la réalité du commerce transfrontalier informel dans les régions du Nord et du Sud, et de collecter des informations sur les échanges qui s'y sont effectués. Elle a aussi permis de tester la méthodologie d'extrapolation des données au niveau temporel. L'estimation temporelle a permis d'obtenir, à partir des données collectées sur quinze jours, les valeurs annuelles des échanges au niveau de chaque poste frontalier et de chaque type de flux (exportation ou importation).

Pour l'estimation spatiale, il s'agira d'améliorer la connaissance de la base des postes frontaliers dans tout le pays de manière à pouvoir établir leurs poids en fonction des valeurs des flux de marchandises qui y transitent. Ainsi, une étude préalable d'identification et d'évaluation de tous ces postes sera utile pour servir de base à l'enquête permanente.

Concernant l'estimation de l'informel, c'est-à-dire la part des échanges non prise en compte dans les statistiques officielles du commerce extérieur, la collaboration avec la douane devrait être améliorée pour la mise à disposition des données prises en compte par poste de douane.

Les résultats de cette phase ont aussi permis de relever qu'une bonne proportion de personnes interrogées sont des transporteurs ou des porteurs n'ayant pas des informations précises ni sur le contenu et la valeur des produits transportés, ni sur les caractéristiques socioéconomiques des propriétaires de marchandises. Dans la région du Nord, les échanges sont plus importants dans les localités frontalières de Demsa, Bogdibo, Ndélélé et Mbaiboum. Ces échanges se font plus avec le Tchad et le Nigéria. Dans la région du Sud, ce sont les localités frontalières d'Abang Minko'o, de Kye-Ossi et de Campo Beach qui sont les plus représentatives des échanges avec la Guinée Equatoriale, le Gabon et le Congo.

Les exportations sont estimées à 207,8 milliards de FCFA dont 177,5 milliards pour la région du Nord et 30,3 milliards pour le Sud au courant de l'année 2013. Pour la même année, les importations sont estimées à 165,3 milliards dont 160,2 milliard pour le Nord et 5,1 milliards pour le Sud.

Au terme de cette étude, plusieurs recommandations peuvent être formulées :

- Mener une étude préalable de recensement des postes transfrontaliers avec une estimation de leur poids et la liste des grands produits échangés ainsi que la saisonnalité des échanges à ces postes ;
- Envisager techniquement la possibilité de mesurer les échanges faits de nuit si elles sont importantes ;
- Envisager une collecte mensuelle pour mieux déterminer la saisonnalité des échanges ;
- prendre en compte la saisonnalité des échanges pour certains produits dans la méthodologie d'extrapolation ;

- Développer une stratégie pour évaluer la valeur des marchandises quels que soient leur conditionnement ou leur moyen de transport, puis les caractéristiques des propriétaires des marchandises échangés ;
- Mettre en place, en collaboration avec les autres structures de l'Etat, un dispositif robuste et concerté de collecte des statistiques des échanges transfrontaliers.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Organisation Mondiale des Douanes. (2013), Rapport sur les trafics illicites 2012, Bruxelles, Juin 2013, 138 p.

Robert Nkendah et Al (2012) Le Commerce Transfrontalier Informel des Produits Agricoles et Horticoles entre le Cameroun et ses voisins de la CEMAC, Dakar, ICBE-RF Research,

Implications sur la Sécurité Alimentaire Sous régionale

Reougal, D. (2008). Aperçu sur les grandes tendances des échanges transfrontaliers de produits agricoles entre le Tchad et les pays limitrophes, ITRAD – Ndjamena, 10 p.

Oumarou, A. (2005). Les marchés parallèles de change entre le Nigéria et les pays membres de la BEAC : une analyse de leur impact socio-économique, Yaoundé, Revue des Sciences Economiques et de gestion n°4, pp 42-61.

OCISCA. (1995). Les échanges transfrontaliers entre le Cameroun et le Nigéria, Rapport final de l'Observatoire OCISCA , Février 1995, .

ANNEXES

A1. Les tableaux

Tableau A1 : Exportations globales

Codes	Libellés	Quantité	Valeur (en million de FCFA)	Part de V
01	Animaux vivants	565	773	8,2%
01.02	Animaux de l'espèce bovine	463	669	7,1%
01.04	Animaux des espèces ovine ou caprine	95	95	1,0%
03	Poissons et crustacés	79	114	1,2%
03.02	Poissons frais ou réfrigérés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons	66	97	1,0%
03.05	Poissons séchés, sales ou en saumure; poissons fumés, même cuits avant ou pendant le fumage; farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de poisson, propres à l'alimentation humaine	11	14	0,1%
04	Lait et dérivés; œufs; miel	16	44	0,5%
04.07	Œufs d'oiseaux, en coquilles, frais, conservés ou cuits	4	33	0,3%
04.09	Miel naturel	12	11	0,1%
07	Légumes, plantes et racines alimentaires	638	273	2,9%
07.01	Pommes de terre	65	29	0,3%
07.02	Tomates	101	52	0,5%
07.03	Oignons, échalotes, aulx, poireaux et alliacés	127	58	0,6%
07.13	Légumes à cosse, secs	181	75	0,8%
07.14	Racines de manioc, patates douces et autre féculents	134	36	0,4%
08	Fruits comestibles	1 045	632	6,7%
08.03	Bananes	925	558	5,9%
08.04	Dattes, figues, ananas, avocats, et autres fruits	104	60	0,6%
09	Café, thé et épices	231	233	2,5%
10	Céréales	6 788	2 372	25,1%
10.05	Maïs	549	109	1,2%
10.06	Riz	6 162	2 240	23,7%
11	Produits de la minoterie; malt	484	170	1,8%
12	Graines et fruits oléagineux ; plantes médicinales	279	109	1,2%
17	Sucres et sucreries	160	104	1,1%
19	Préparations à base de céréales	71	43	0,5%
22	Boissons; liquides alcooliques	179	89	0,9%
25	Sel; soufre; terres; ciments	883	268	2,8%
27	Hydrocarbures	538	360	3,8%
27.10	Carburants et lubrifiants	522	349	3,7%
31	Engrais azotés	1 783	544	5,8%
34	Savons et lessives	343	366	3,9%
38	Produits chimiques divers	33	110	1,2%
39	Matières plastiques	113	999	10,6%
39.17	Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques	101	388	4,1%
39.23	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	5	602	6,4%
41	Peaux et cuirs	119	85	0,9%
44	Bois et ouvrages en bois	281	130	1,4%
62	Vêtements autres qu'en bonneterie	13	21	0,2%
63	Autres articles textiles confectionnés	69	102	1,1%
64	Chaussures et leurs parties	31	56	0,6%
72	Fonte, fer et acier	110	101	1,1%

Codes	Libellés	Quantité	Valeur (en million de FCFA)	Part de V
74	Cuivre et ouvrages en cuivre	7	23	0,2%
85	Machines et appareils électriques	15	237	2,5%
87	Véhicules automobiles; tracteurs	51	71	0,7%
94	Meubles et mobilier médical etc	26	79	0,8%
97	Objets d'art, de collection ou d'antiquité	396	691	7,3%
	<i>Reste de produits</i>	<i>116</i>	<i>244</i>	<i>2,5%</i>
Total général		15 462	9 443	100,0 %

Tableau A2 : Exportations par les postes frontaliers du Sud

Codes	Libellés	Quantité	Valeur(en million de FCFA)	Part de V
01	Animaux vivants	728	1 245	8,9%
03	Poissons et crustacés	106	138	1,0%
07	Légumes, plantes et racines alimentaires	3 542	1 500	10,7%
08	Fruits comestibles	8 978	5 605	40,0%
09	Café, thé et épices	99	167	1,2%
11	Produits de la minoterie; malt	532	117	0,8%
12	Graine, oléagineux ;plantes médicinales	98	109	0,8%
19	Préparations à base de céréales	596	366	2,6%
22	Boissons; liquides alcooliques	347	171	1,2%
25	Sel; soufre; terres; ciments	788	138	1,0%
27	Hydrocarbures	105	76	0,5%
34	Savons et lessives	111	101	0,7%
39	Matières plastiques	34	70	0,5%
40	Caoutchouc	65	176	1,3%
44	Bois et ouvrages en bois	500	529	3,8%
52	Coton	30	92	0,7%
62	Vêtements autres qu'en bonneterie	30	105	0,7%
63	Autres articles textiles confectionnés	381	679	4,8%
64	Chaussures et leurs parties	124	421	3,0%
67	Plumes et duvets; ouvrages en cheveux	12	97	0,7%
69	Produits céramiques	48	54	0,4%
70	Verre et ouvrages en verre	39	86	0,6%
72	Fonte, fer et acier	69	65	0,5%
74	Cuivre et ouvrages en cuivre	55	213	1,5%
84	Machines et appareils mécaniques	21	95	0,7%
85	Machines et appareils électriques	126	343	2,4%
86	Véhicules et matériels pour voies ferrées	2	80	0,6%
87	Véhicules automobiles; tracteurs	197	424	3,0%
	Reste de produits	64	207	1,5%
Total général		1 824	1 402	100,0%

Tableau A3 : Exportations par les postes frontaliers du Nord

Codes	Libellés	Quantité	Valeur (en million de FCFA)	Part de V
01	Animaux vivants	492	648	8,1%
03	Poissons et crustacés	68	100	1,2%
04	Lait et dérivés; œufs; miel	15	42	0,5%
07	Légumes, plantes et racines alimentaires	283	123	1,5%
08	Fruits comestibles	147	72	0,9%
09	Café, thé et épices	221	216	2,7%
10	Céréales	6 779	2 368	29,5%
11	Produits de la minoterie; malt	431	158	2,0%
12	Graines oléagineux ; plantes médicinales	269	98	1,2%
17	Sucres et sucreries	157	102	1,3%
22	Boissons; liquides alcooliques	144	72	0,9%
25	Sel; soufre; terres; ciments	804	254	3,2%
27	Hydrocarbures	527	352	4,4%
31	Engrais	1 780	541	6,7%
32	Peintures, vernis, mastics, encres	8	16	0,2%
34	Savons et lessives	332	356	4,4%
38	Produits chimiques divers	33	110	1,4%
39	Matières plastiques	109	992	12,3%
41	Peaux et cuirs	119	85	1,1%
44	Bois et ouvrages en bois	231	77	1,0%
62	Vêtements autres qu'en bonneterie	10	11	0,1%
63	Autres articles textiles confectionnés	31	34	0,4%
64	Chaussures et leurs parties	19	14	0,2%
68	Ouvrages en pierre, plâtre et ciment	18	9	0,1%
72	Fonte, fer et acier	103	95	1,2%
76	Aluminium et ouvrages en aluminium	17	86	1,1%
85	Machines et appareils électriques	2	203	2,5%
87	Véhicules automobiles; tracteurs	31	28	0,4%
94	Meubles et mobilier médical etc	25	75	0,9%
97	Objets d'art, de collection ou d'antiquité	390	670	8,3%
	Reste de produits	43	34	0,3%
	Total général	13 638	8 041	100,0%

Tableau A4 : Importations globales

Codes	Libellés	Quantité	Valeur (en million de FCFA)	Part de V
01	Animaux vivants	223	250	3,6%
01.01	Chevaux, ânes, mulets et bardots	33	7	0,1%
01.02	Animaux de l'espèce bovine	161	225	3,2%
01.04	Animaux des espèces ovine ou caprine	21	13	0,2%
01.05	Coqs, poules, canards, oies, dindons, dindes et pintades	3	3	0,0%
03	Poissons et crustacés	17	15	0,2%
04	Lait et dérivés; œufs; miel	14	19	0,3%
07	Légumes, plantes et racines alimentaires	65	27	0,4%
08	Fruits comestibles	152	74	1,0%
10	Céréales	285	91	1,3%
12	Graines et fruits oléagineux ; plantes médicinales	329	170	2,4%
12.01	Fèves de soja, même concassées	238	143	2,0%
12.02	Arachides non grillées ni autrement cuites, même décortiquées ou concassées	91	27	0,4%
15	Graisses et huiles animales ou végétales	56	119	1,7%
15.11	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	53	116	1,6%
17	Sucres et sucreries	3 137	1 648	23,4%
17.01	Sucres de canne ou de betterave et saccharose	3 117	1 616	23,0%
17.04	Sucreries	19	32	0,5%
19	Préparations à base de céréales	125	95	1,3%
19.02	Pâtes alimentaires, même cuites ou farcies (de viande ou d'autres substances) ou bien autrement préparées, telles que spaghetti, macaroni, nouilles, lasagnes, gnocchi, ravioli, cannelloni; couscous, même préparé	82	55	0,8%
19.05	Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, même additionnés de cacao; hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de féculé en feuilles et produits similaires	43	40	0,6%
22	Boissons; liquides alcooliques	130	103	1,5%
22.03	Bières de malt	85	78	1,1%
23	déchets des industries alimentaires; aliments d'animaux	100	23	0,3%
23.02	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des céréales ou des légumineuses	92	23	0,3%
24	Tabacs	4	21	0,3%
24.02	Cigares (y compris ceux à bouts coupés), cigarillos et cigarettes, en tabac ou en succédanés de tabac	4	21	0,3%
25	Sel; soufre; terres; ciments	310	46	0,7%
25.01	Sel (y compris le sel préparé pour la table et le sel de nature) et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents anti agglomérants ou d'agents qui assurent une bonne fluidité; eau de mer	143	31	0,4%
25.23	Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits "clinkers"), même colorés	167	15	0,2%

27	Hydrocarbures	1 028	517	7,3%
27.10	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base; déchets d'huile	1 027	517	7,3%
30	Produits pharmaceutiques	3	15	0,2%
30.03	Médicaments	3	15	0,2%
31	Engrais	253	66	0,9%
31.02	Engrais minéraux ou chimiques azotés	252	64	0,9%
34	Savons et lessives	36	25	0,4%
34.01	Savons; produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, même contenant du savon; produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon; papier, ouates, feutres et non tissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents	34	21	0,3%
38	Produits chimiques divers	69	163	2,3%
38.08	Insecticides, anti rongeurs, fongicides, herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes, désinfectants et produits similaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles tels que rubans, mèches et bougies soufrés et papier tue-mouches	69	163	2,3%
39	Matières plastiques	479	2 073	29,5%
39.02	Polymères de propylène ou d'autres oléfines, sous formes primaires	138	1 380	19,6%
39.11	Résines de pétrole, résines de coumarone-indène, poly terpènes, polysulfures, poly sulfones et autres produits mentionnés dans la note 3 du présent chapitre, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires	72	277	3,9%
39.17	Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques	24	92	1,3%
39.23	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	210	280	4,0%
40	Caoutchouc	9	28	0,4%
40.11	Pneumatiques neufs, en caoutchouc	9	27	0,4%
44	Bois et ouvrages en bois	41	46	0,6%
44.01	Bois de chauffage en rondins, buches, ramilles, fagots ou sous formes similaires; bois en plaquettes ou en particules; sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de buches, briquettes, boulettes ou sous formes similaires	41	45	0,6%
52	Coton	130	302	4,3%
52.01	Coton	82	42	0,6%
52.12	Tissus de coton	48	259	3,7%
63	Autres articles textiles confectionnés	32	51	0,7%
63.09	Articles de friperie	28	44	0,6%

64	Chaussures et leurs parties	114	102	1,5%
64.02	Autres chaussures à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou en matière plastique	36	40	0,6%
64.05	Autres chaussures	31	40	0,6%
74	Cuivre et ouvrages en cuivre	32	74	1,0%
74.09	Tôles et bandes en cuivre, d'une épaisseur excédant 0,15 mm	14	56	0,8%
74.18	Articles de ménage ou d'économie domestique, d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en cuivre; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en cuivre	18	18	0,3%
84	Machines et appareils mécaniques	20	84	1,2%
84.12	Autres moteurs et machines motrices	11	57	0,8%
84.30	Autres machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais; sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux; chasse-neige	6	24	0,3%
85	Machines et appareils électriques	97	174	2,5%
85.06	Piles et batteries de piles électriques	72	136	1,9%
87	Véhicules automobiles; tracteurs	203	493	7,0%
87.02	Véhicules pour transport en commun	20	80	1,1%
87.08	Parties et accessoires de véhicules	78	148	2,1%
87.11	Motocycles	87	228	3,2%
	<i>Reste de produits</i>	<i>122</i>	<i>120</i>	<i>1,7%</i>
Total général		7 614	7 035	100,0%

Tableau A5 : Importations par les postes frontaliers du Nord

Codes	Libellés	Quantité	Valeur (en million de FCFA)	Part de V
01	Animaux vivants	222	250	3,7%
03	Poissons et crustacés	14	13	0,2%
04	Lait et dérivés; œufs; miel	14	19	0,3%
07	Légumes, plantes et racines alimentaires	50	15	0,2%
08	Fruits comestibles	101	54	0,8%
10	Céréales	279	89	1,3%
12	Graines et fruits oléagineux ; plantes médicinales	329	170	2,5%
15	Graisses et huiles animales ou végétales	53	115	1,7%
17	Sucres et sucreries	3 137	1 648	24,1 %
19	Préparations à base de céréales	124	95	1,4%
22	Boissons; liquides alcooliques	33	16	0,2%
23	déchets des industries alimentaires; aliments d'animaux	100	23	0,3%
24	Tabacs	4	21	0,3%
25	Sel; soufre; terres; ciments	309	45	0,7%
27	Hydrocarbures	1 013	511	7,5%
30	Produits pharmaceutiques	3	15	0,2%
31	Engrais	253	66	1,0%
34	Savons et lessives	36	25	0,4%
38	Produits chimiques divers	69	163	2,4%
39	Matières plastiques	479	2 073	30,3 %
40	Caoutchouc	8	26	0,4%
41	Peaux et cuirs	18	11	0,2%
52	Coton	130	302	4,4%
63	Autres articles textiles confectionnés	32	51	0,7%
64	Chaussures et leurs parties	114	102	1,5%
74	Cuivre et ouvrages en cuivre	31	72	1,1%
84	Machines et appareils mécaniques	20	83	1,2%
85	Machines et appareils électriques	97	173	2,5%
87	Véhicules automobiles; tracteurs	203	493	7,2%
	Reste de produits	89	94	1,4%
	Total général	7 361	6 831	100,0 %

Tableau A6 : Importations par les postes frontaliers du Sud

Codes	Libellés	Quantité	Valeur (en million de FCFA)	Part de V
01	Animaux vivants	1	1	0,4%
02	Viandes et abats comestibles	2	3	1,5%
03	Poissons et crustacés	4	2	1,2%
07	Légumes, plantes et racines alimentaires	15	12	5,9%
08	Fruits comestibles	51	20	9,8%
10	Céréales	5	2	1,0%
11	Produits de la minoterie; malt	6	3	1,3%
15	Graisses et huiles animales ou végétales	3	5	2,2%
16	Préparations de viande et poissons	0	0	0,1%
17	Sucres et sucreries	0	0	0,1%
18	Cacao et ses préparations	4	2	1,0%
19	Préparations à base de céréales	0	0	0,2%
21	Préparations alimentaires diverses	0	0	0,1%
22	Boissons; liquides alcooliques	97	87	42,8%
25	Sel; soufre; terres; ciments	1	1	0,3%
27	Hydrocarbures	15	6	3,1%
33	Parfums et produits de beauté	3	5	2,5%
34	Savons et lessives	0	0	0,2%
39	Matières plastiques	0	0	0,2%
40	Caoutchouc	1	2	0,9%
44	Bois et ouvrages en bois	40	45	22,1%
61	Vêtements en bonneterie	0	0	0,2%
63	Autres articles textiles confectionnés	0	0	0,2%
67	Plumes et duvets; ouvrages en cheveux	0	0	0,1%
73	Ouvrages en fonte, fer et acier	1	0	0,2%
74	Cuivre et ouvrages en cuivre	1	2	0,8%
84	Machines et appareils mécaniques	0	1	0,4%
85	Machines et appareils électriques	0	1	0,6%
93	Armes, munitions et accessoires	0	0	0,1%
	<i>Reste de produits</i>	1	1	0,5%
Total général		253	204	100,0%

Tableau A7 : Exportation du Cameroun vers les pays frontaliers par produit (Valeur en million de FCFA)

	Libellé produits	Quantité	Valeur (en million de FCFA)	Part du produit dans le pays
Tchad		5 118	4 199	100,0%
39	Matières plastiques	104	989	23,6%
97	Objets d'art, de collection ou d'antiquité	370	666	15,9%
31	Engrais	1 776	539	12,8%
27	Hydrocarbures	517	340	8,1%
25	Sel; soufre; terres; ciments	708	236	5,6%
85	Machines et appareils électriques	2	202	4,8%
34	Savons et lessives	94	195	4,6%
11	Produits de la minoterie; malt	357	131	3,1%
10	Céréales	338	98	2,3%
72	Fonte, fer et acier	103	95	2,3%
	<i>Reste de produits</i>	749	707	16,8%
Nigéria		8 178	3 681	100,0%
10	Céréales	6 420	2 262	61,5%
01	Animaux vivants	489	555	15,1%
09	Café, thé et épices	220	216	5,9%
34	Savons et lessives	200	134	3,7%
07	Légumes, plantes et racines alimentaires	270	118	3,2%
03	Poissons et crustacés	68	100	2,7%
12	Graines et fruits oléagineux ; plantes médicinales	268	98	2,7%
41	Peaux et cuirs	119	85	2,3%
	<i>Reste de produits</i>	124	113	3,1%
Gabon		1 365	904	100,0%
08	Fruits comestibles	865	534	59,1%
01	Animaux vivants	69	118	13,0%
07	Légumes, plantes et racines alimentaires	233	98	10,8%
19	Préparations à base de céréales	54	27	3,0%
74	Cuivre et ouvrages en cuivre	2	12	1,3%
	<i>Reste de produits</i>	142	115	12,7%
Guinée équatoriale		378	445	100,0%
63	Autres articles textiles confectionnés	34	64	14,4%
07	Légumes, plantes et racines alimentaires	92	50	11,3%
64	Chaussures et leurs parties	10	38	8,6%
87	Véhicules automobiles; tracteurs	14	35	7,9%
08	Fruits comestibles	33	26	5,8%
85	Machines et appareils électriques	7	25	5,6%
40	Caoutchouc	6	17	3,8%
	<i>Reste de produits</i>	182	189	42,5%
République Centrafricaine		342	161	100,0%
17	Sucres et sucreries	54	35	21,9%

	Libellé produits	Quantité	Valeur (en million de FCFA)	Part du produit dans le pays
34	Savons et lessives	38	26	16,3%
11	Produits de la minoterie; malt	71	25	15,7%
25	Sel; soufre; terres; ciments	93	18	11,0%
27	Hydrocarbures	8	11	6,8%
62	Vêtements autres qu'en bonneterie	8	7	4,2%
63	Autres articles textiles confectionnés	12	6	4,0%
64	Chaussures et leurs parties	15	6	3,5%
	<i>Reste de produits</i>	44	27	16,7%
Congo		82	53	
44	Bois et ouvrages en bois	35	39	74,4%
22	Boissons; liquides alcooliques	4	2	3,5%
10	Céréales	5	2	3,5%
07	Légumes, plantes et racines alimentaires	28	2	3,2%
	<i>Reste de produits</i>	10	8	15,4%
Total générale		15 462	9 443	

**Tableau A8 : Importation au Cameroun en provenance des autres pays par produit
(Valeur en million de FCFA)**

	Libellé produits	Quantité	Valeur (en million de FCFA)	Part du produit dans le pays
NIGERIA		6 481	4 662	100,0%
17	Sucres et sucreries	3 136	1 647	35,3%
27	Hydrocarbures	1 009	510	10,9%
87	Véhicules automobiles; tracteurs	203	493	10,6%
39	Matières plastiques	244	323	6,9%
52	Coton	48	259	5,6%
85	Machines et appareils électriques	96	172	3,7%
38	Produits chimiques divers	69	163	3,5%
12	Graines et fruits oléagineux ; plantes médicinales	238	143	3,1%
15	Graisses et huiles animales ou végétales	50	112	2,4%
64	Chaussures et leurs parties	114	102	2,2%
19	Préparations à base de céréales	124	94	2,0%
74	Cuivre et ouvrages en cuivre	31	72	1,6%
10	Céréales	229	70	1,5%
31	Engrais	253	66	1,4%
84	Machines et appareils mécaniques	13	59	1,3%
08	Fruits comestibles	101	54	1,2%
63	Autres articles textiles confectionnés	32	49	1,1%
	Reste de produits	492	270	5,8%
TCHAD		827	2 153	100,0%
39	Matières plastiques	235	1 750	81,3%
01	Animaux vivants	203	237	11,0%
52	Coton	82	42	2,0%
12	Graines et fruits oléagineux ; plantes médicinales	91	27	1,3%
84	Machines et appareils mécaniques	7	24	1,1%
25	Sel; soufre; terres; ciments	102	22	1,0%
10	Céréales	49	18	0,8%
	Reste de produits	59	32	1,5%
GUINNEE EQUATORIALE		162	118	100,0%
22	Boissons; liquides alcooliques	95	85	72,1%
08	Fruits comestibles	51	20	16,8%
27	Hydrocarbures	9	3	2,5%
15	Graisses et huiles animales ou végétales	2	3	2,4%
33	Parfums et produits de beauté	1	2	1,8%
74	Cuivre et ouvrages en cuivre	1	1	1,0%
	Reste de produits	3	4	3,5%
GABON	Reste de produits	50	40	100,0%
07	Légumes, plantes et racines	15	12	30,3%

	Libellé produits	Quantité	Valeur (en million de FCFA)	Part du produit dans le pays
	alimentaires			
27	Hydrocarbures	6	3	8,2%
33	Parfums et produits de beauté	2	3	7,3%
11	Produits de la minoterie; malt	6	2	6,3%
02	Viandes et abats comestibles	1	2	5,6%
03	Poissons et crustacés	3	2	5,4%
18	Cacao et ses préparations	4	2	5,1%
10	Céréales	5	2	4,8%
22	Boissons; liquides alcooliques	2	2	4,7%
15	Graisses et huiles animales ou végétales	1	2	4,4%
40	Caoutchouc	1	1	3,4%
85	Machines et appareils électriques	0	1	2,3%
84	Machines et appareils mécaniques	0	1	2,0%
	<i>Reste de produits</i>	3	4	10,3%
CONGO		41	46	100,0%
44	Bois et ouvrages en bois	40	45	98,7%
01	Animaux vivants	0	0	0,7%
10	Céréales	0	0	0,4%
11	Produits de la minoterie; malt	0	0	0,2%
15	Graisses et huiles animales ou végétales	0	0	0,1%
	<i>Reste de produits</i>	0	0	0,0%
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	53	17	100,0%	0,2%
01	Animaux vivants	13	8	49,1%
07	Légumes, plantes et racines alimentaires	32	6	36,8%
11	Produits de la minoterie; malt	5	1	8,4%
10	Céréales	2	1	3,2%
	<i>Reste de produits</i>	2	0	2,4%
Total générale		7 614	7 035	

Tableau A9 : Répartition des individus enquêtés selon le sexe

Sexe de l'enquêté	Nord		Sud		Total	
	N	%	N	%	N	%
Féminin	602	9,4	685	35,6	1287	15,4
Masculin	5 811	90,6	1240	64,4	7051	84,6
Ensemble	6 413	100,0	1 925	100,0	8 338	100,0

N désigne le nombre d'échanges

Tableau A10 : Répartition spatiale des individus enquêtés selon leur activité

Qualité de l'enquêté	Région d'enquête				Total	
	Nord		Sud		N	%
	N	%	N	%		
Exportateur	778	12,1	327	17,0	1 105	13,2
Détaillant	1 108	17,2	317	16,5	1 425	17,1
Producteur/Agriculteur/éleveur	728	11,3	85	4,4	813	9,7
Importateur	665	10,3	138	7,2	803	9,6
Détaillant/grossiste	592	9,2	128	6,6	720	8,6
Porteur	339	5,3	288	14,9	627	7,5
Transporteur	1 856	28,9	290	15,0	2 146	25,7
Intermédiaire	43	0,7	86	4,5	129	1,5
Grossiste	97	1,5	10	,5	107	1,3
Ménage/ Particulier	171	2,7	242	12,6	413	4,9
Autre	49	0,8	16	0,8	65	0,8
Ensemble	6 426	100,0	1 927	100,0	8 353	100,0

N désigne le nombre d'échanges

Tableau A11 : Répartition spatiale des individus enquêtés selon leur qualité

Qualité de l'enquêté	Région d'enquête				Total	
	Nord		Sud		N	%
	N	%	N	%		
Transitaire	109	1,7	13	0,7	122	1,5
Chauffeur	1 909	29,7	272	14,1	2 182	26,1
Commerçant	3 396	52,9	879	45,6	4 275	51,2
Porteur	759	11,8	468	24,3	1 227	14,7
Ménage/ particulier	36	0,6	245	12,7	281	3,4
Autre	216	3,4	50	2,6	266	3,2
Ensemble	6 425	100,0	1 927	100,0	8 353	100,0

N désigne le nombre d'échanges

Tableau A12 : Répartition des individus enquêtés selon leur qualité et l'opération du commerce extérieur effectuée

Opération →	Importation		Exportation		Réexportation		Transit		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Transitaire	26	0,8	27	0,6	5	1,7	64	21,6	122	1,5
Chauffeur	839	25,4	1 040	23,3	130	44,4	172	58,1	2 181	26,1
Commerçant	1 918	58,1	2 222	49,8	103	35,2	32	10,8	4 275	51,2
Porteur	364	11,0	840	18,8	17	5,8	6	2,0	1 227	14,7
Ménage/ particulier	55	1,7	183	4,1	36	12,3	7	2,4	281	3,4
Autre	99	3,0	150	3,4	2	0,7	15	5,1	266	3,2
Total	3 301	100,0	4 462	100,0	293	100,0	296	100,0	8 352	100,0

Tableau A13 : Répartition spatiale des individus enquêtés suivant l'opération du commerce extérieur effectuée au moment de l'enquête

Opération du commerce extérieur	Nord		Sud		Total	
	N	%	N	%	N	%
Exportation	2 793	43,6	508	26,4	3 301	39,7
Importation	3 187	49,8	1 276	66,4	4 463	53,6
Réexportation	220	3,4	73	3,8	293	3,5
Transit	200	3,1	66	3,4	266	3,2
Ensemble	6 400	100,0	1 923	100,0	8 323	100,0

N désigne le nombre d'échanges

Tableau A14 : Répartition spatiale des individus enquêtés suivant le motif de l'échange

Principal motif de l'échange	Nord		Sud		Total	
	N	%	N	%	N	%
Commerce	5 250	81,7	1 283	66,6	6 533	78,2
Consommation d'entreprise	393	6,1	248	12,9	641	7,7
Consommation du ménage	757	11,8	394	20,4	1 151	13,8
Autre	26	0,4	2	0,1	28	0,3
Ensemble	6 425	100,0	1 927	100,0	8 353	100,0

N désigne le nombre d'échanges

Tableau A15 : Pourcentage des individus enquêtés envisageant de « passer par les services de douanes » avec les produits

Activité de l'enquêté	Opération effectuée				Ensemble
	Importation	Exportation	Réexportation	Transit	
Exportateur	65,3	61,4	68,4	85,7	62,4
Détaillant	39,8	34,0	66,7	83,3	37,8
Producteur/Agriculteur/éleveur	8,5	23,8	12,5	20,0	16,0
Importateur	62,6	42,6	100,0	55,2	61,4
Détaillant/grossiste	50,3	45,4	53,3	50,0	47,8
Porteur	20,0	53,2	75,0	100,0	45,6
Transporteur	70,7	57,9	82,7	93,8	67,1
Intermédiaire	65,6	85,7	100,0	50,0	77,5
Grossiste	73,0	63,2	100,0	80,0	66,4
Ménage/ Particulier	34,5	53,7	20,0	57,1	48,2
Autre	33,3	31,3	0,0	85,7	39,5
Ensemble	49,3	50,3	70,6	83,5	51,6

Tableau A16 : Pourcentage des individus enquêtés envisageant de « passer par les services de douanes » avec les produits importés selon les pays de provenance.

Activité de l'enquêté	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Nigéria	République Centrafricaine	Tchad	Ensemble
Détaillant		27,5	53,3	50,4	.	22,6	44,0
Exportateur		100,0	80,0	58,3	83,3	47,8	62,0
Grossiste		.	.	76,1	0,0	75,0	75,0
Importateur		91,5	88,1	64,8	46,2	45,3	67,1
Intermédiaire		100,0	100,0	30,4	.	0,0	70,6
Ménage/particulier		0,0	95,5	22,1	.	0,0	45,2
Porteur		36,1	37,9	13,6	0,0	7,5	21,6
Producteur		0,0	0,0	17,8	0,0	5,2	9,8
Transporteur	100,0	81,8	91,5	71,5	100,0	56,1	71,9
Ensemble	100,0	56,6	77,1	56,8	41,9	22,9	52,0

Tableau A17 : Pourcentage des individus enquêtés envisageant de « passer par les services de douanes » avec les produits exportés selon les pays de destination.

Activité de l'enquêté	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Nigéria	République Centrafricaine	Tchad	Ensemble
Détaillant	.	79,3	83,4	46,5	.	29,3	51,9
Exportateur	100,0	91,9	75,0	46,0	85,3	64,4	70,3
Grossiste	84,4	100,0	100,0	68,5	66,7	83,6	77,4
Importateur	100,0	96,0	88,9	65,3	43,5	36,3	67,8
Intermédiaire	.	95,6	98,5	49,1	.	22,2	90,3
Ménage/particulier	.	31,4	98,6	15,8	.	28,4	59,7
Porteur	.	47,6	93,7	23,5	55,6	12,9	69,5
Producteur	.	19,7	23,7	22,5	0,0	13,6	17,8
Transporteur	96,1	77,1	94,0	69,4	87,4	57,3	68,7
Ensemble	94,2	71,1	88,7	53,0	78,7	38,2	61,1

Tableau A18 Valeur des échanges par poste frontalier (en million de FCFA)

	Données sur 15 jours de collecte			Données extrapolées sur l'année		
	Compte enregistrer l'échange		Total	Compte enregistrer l'échange		Total
	Non	Oui		Non	Oui	
Nord	1 118	13 755	14 872	26 386	311 300	337 686
ADOUMRI	57	266	323	1 377	6 272	7 649
Exportation	2	263	265	54	6 190	6 243
Importation	55	4	58	1 323	82	1 406
BAC MANGA	57	123	180	1 379	3 032	4 410
Exportation	20	53	73	463	1 522	1 985
Importation	37	70	107	916	1 510	2 425
BADANG	1	8	9	38	188	226
Exportation	1	3	4	21	80	101
Importation	1	5	5	17	108	125
BARNDAKE	28	133	160	648	2 816	3 464
Exportation	20	36	57	507	866	1 373
Importation	7	97	104	141	1 949	2 091
BATAO	9	0,3	9	202	6	208
Exportation	5	0,2	5	107	5	112
Importation	4	0,0	4	95	1	96
BIZARD	26	113	138	624	59	683
Exportation	1	111	112	15	29	45
Importation	25	1	26	608	30	638
BOGDIBO	111	4 499	4 610	2 769	97 507	100 277
Exportation	104	2 696	2 800	2 630	53 480	56 110
Importation	6	1 804	1 810	140	44 027	44 167
BOGUEL	1	5	5	13	107	120
Exportation	0,0	3	3	0,2	72	72
Importation	1	2	2	13	36	48
BOLKI	25	809	834	601	19 493	20 095
Exportation	7	397	404	195	9 832	10 027
Importation	18	412	430	406	9 661	10 068
BOULGUI	77	364	441	1 688	8 269	9 958
Exportation	49	81	130	1 049	1 726	2 775
Importation	28	283	311	639	6 544	7 183
BOURGOUR	14	24	38	315	612	927
Exportation	7	12	19	145	301	446
Importation	7	12	19	170	311	481
DEMSEA	263	4 570	4 833	6 054	108 515	114 569
Exportation	28	2 044	2 073	783	49 565	50 348
Importation	234	2 526	2 760	5 271	58 949	64 220

DJALINGO	8	8	16	207	185	392
Exportation	5	3	9	131	86	217
Importation	3	4	7	76	99	175
DJATOUMI	29	505	535	629	11 898	12 527
Exportation	22	253	275	466	5 731	6 197
Importation	7	252	259	163	6 168	6 330
DOUBEI	14	3	16	324	58	382
Exportation	13	2	15	313	36	349
Importation	0,4	1	1	11	22	33
DOUMO	0,4	7	7	10	161	170
Exportation	0,0	7	7	0	161	161
Importation	0,4	0,0	0,4	10	0,0	10
KOZA	0,3	28	28	6	650	656
Exportation	0,2	26	26	4	608	612
Importation	0,1	2	2	2	42	44
LAGDO	18	549	568	432	11 784	12 216
Exportation	0	102	102	0	2 339	2 339
Importation	18	448	466	432	9 445	9 877
MADINGRING	9	0,1	9	200	3	203
Exportation	8	0,1	8	180	3	183
Importation	1	0,0	1	20	0,0	20
MANDAMA	32	33	65	744	779	1 522
Exportation	19	25	44	455	587	1 042
Importation	13	8	21	289	192	481
MBAIBOUM	29	310	339	679	7 297	7 977
Exportation	16	292	308	373	6 889	7 261
Importation	13	18	31	307	408	715
NDELELE	46	1 078	1 124	1 073	24 132	25 204
Exportation	36	993	1 029	832	22 022	22 854
Importation	10	85	95	241	2 110	2 351
PADARME	102	140	242	2 477	3 325	5 801
Exportation	7	90	97	168	2 120	2 288
Importation	95	50	145	2 308	1 205	3 513
SADI	3	27	30	83	642	725
Exportation	1	6	7	35	180	215
Importation	2	21	23	48	462	510
TCHAMBA	131	55	186	3 142	1 216	4 358
Exportation	99	8	108	2 411	188	2 599
Importation	32	46	78	731	1 028	1 759
TOUROUA	28	97	125	673	2 293	2 965
Exportation	16	46	62	395	1 118	1 513
Importation	12	52	64	278	1 175	1 453
Sud	87	1 519	1 606	1 886	33 468	35 354
ABANG MINKO'O	1	617	618	18	14 605	14 624

Exportation	1	615	616	18	14 605	14 624
Importation	0,0	2	2	0,0	0,0	0,0
ABOULOU	11	81	92	297	1 979	2 275
Exportation	11	70	81	275	1 691	1 966
Importation	1	11	11	21	288	310
CAMPO BEACH	5	290	295	111	6 687	6 798
Exportation	4	235	240	109	4 992	5 101
Importation	0,2	55	55	2	1 695	1 698
EBENGON	8	0,0	8	174	0,0	174
Exportation	7	0,0	7	143	0,0	143
Importation	2	0,0	2	31	0,0	31
KYE-OSSI	15	410	425	346	7 605	7 951
Exportation	11	338	349	249	5 874	6 123
Importation	4	72	76	97	1 731	1 828
LELE	0,5	98	98	8	2 068	2 075
Exportation	0,5	52	53	8	1 102	1 110
Importation	0,0	46	46	0,0	966	966
MENGUIKON	18	22	41	418	521	939
Exportation	17	22	40	397	521	919
Importation	1	0,0	1	20	0,0	20
MESSI MESSI	28	0,1	28	515	2	517
Exportation	17	0,1	18	309	2	311
Importation	11	0,0	11	206	0,0	206
Total général	1 205	15 273	16 478	28 272	344 767	373 040

A2. Equipe technique

Supervision générale

1. TEDOU Joseph, Directeur Général, Institut National de la Statistique (INS)
2. SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin, Directeur Général Adjoint, Institut National de la Statistique (INS)

Coordination technique

1. NEPETSOUN, Chef du Département des Synthèses et des Analyses Economiques (INS)
2. NGUIGNANG Bernard, Chef de Division des Synthèses Economiques (INS)
3. DJONKOUÉ Emmanuel, Chef de cellule DGD
4. MATENE SOB Angélique, Chef de Cellule des échanges avec l'extérieur (INS)

Equipe de rédaction

1. FOUOKING Joseph, Chef de Cellule des Comptes des Secteurs Institutionnels (INS)
2. NGHOGUE VOUFO Léonel Erith, Chef de Cellule des comptes provisoires et des comptes régionaux (INS)
3. AMOUGOU René Aymar Bertrand, Chef de Cellule de la conjoncture (INS)
4. TAKEU NGUELA Alain, Chargé d'Etudes Assistant (INS)
5. DIFFO Joé Clauvis, Chargé d'Etudes Assistant (INS)
6. NGOUANA Serges, Chargé d'Etudes Assistant (INS)
7. TCHOUALA TIOBOU Marcial, Chargé d'Etudes Assistant (INS)
8. GUIMDO Nadine, Chargé d'Etudes Assistant (INS)

A3. Equipe de collecte

REGION DU NORD

N°	Noms et Prénoms		
	Superviseurs		
1	MATENE SOB Angelique		
2	KWAWEP Lionel		
3	TCHOUALA TIOBOU Marcial		
	Agents enquêteurs		
1	ABDOUL KARIM	31	MANWE DJAKISSAM Jonas
2	BARKA DOUDEBNE YOUSOUFA	32	MOMO TSAKEM Cliff Brown
3	BEDOUMBIE Sophie Carine	33	MOTO MBOKE JULES CHRISTIAN
4	BINWE MENGA Roland	34	NDOUWETISSEBE MENGA Honoré
5	BOUBA IDRISSE	35	NGANLAISSOU Joseph
6	BOUBAKARI DJINGUI	36	NIZAWA BOUMAKE BOUBA
7	BOUBAKARY	37	NKEMOFAH Nadine
8	DJIBRILLA ELI	38	NKOUDOU GARKA Guy Olivier
9	DJONSE Bernard	39	NONO Annie Gwladys
10	DOUDOU N'KOMA	40	NWAME Patric Willy
11	DOUKAH Zephanie	41	PARMINAS BONOY
12	DTAÏNE DTAÏDJARE	42	SAÏDOU ZERI Raphaël
13	DJIDDA	43	SEUMO CHIST EL BRANCHI
14	FAHA ARMEL RAOUL	44	TABLOUO GUELA WILLIAM
15	GUIN AGA ADAMOU Emmanuel	45	TAGNE FOKOUA Rodrigue Santé
16	HABIROU DJOULDE	46	TALEFOUET TADONLEKEU Anselme
17	HADLA SALAMATOU	47	TENKEU Bertino
18	HAMADA SAMUEL	48	TEPONGNING TEMATIO DIDIER
19	HAMAN GODJE Gaspard	49	TOGNIA DJANKO DIALLO Donald
20	HINDOU SANDA SEPHORA	50	WANG YANG OUANGNAMOU
21	KALDADAK Albert	51	YAKOUBOU BOUBA
22	KINGHA NGUETSA Romaric	52	DJADJINKREO
23	KOMBO Martial	53	YINYANG Albert
24	LACMAGO NOBANZA Liliane Chantale	54	BABINGUE
25	LAWA Lambert		
26	MAÏ TEMWA Gentille		
27	MAÏ-AWE DJAASSE Marguerite		
28	MALIKI MALASSIA		
29	MAMADOU ARDO		
30	MAMOUDOU NAI		

REGION DU SUD

N°	Noms et Prénoms
	Superviseurs
1	DIFFO Joé Clauvis
	Agents enquêteurs
1	ABONDO ZE Christian
2	AMOUGOU ETOUNDI René
3	EDIMA DINDOM Paul Roger
4	GUEOTCHOU KWAYEP Paul
5	LEGUE DIFFO Jonas
6	MBALA Hermine Viviane
7	MBASSI Alexis
8	BILLE Charles Hilaire
9	NANAN Herman
10	NGO BIDJOKA Jeanne Suzanne
11	NGON Olga Ariane Laure
12	NNA Nestor
13	NTINBANE MBEYO'O Parfait Benjamin
14	OBAMA Delphine Aristide
15	OYIE Eugène Merlin
16	TCHOFFO NGOUGNOU Marcial Durclair
17	TEKEUDO Yolande
18	TSINDA KENLACK Alex
19	SAYOM André
20	MAKEMGUE Louise Stéphanie

GLOSSAIRE

<i>Mots</i>	Définitions
<i>Contrebande</i>	Sortie/entrée illégale de marchandises, en particulier au travers de frontières, afin d'éviter de payer des taxes ou entrée/sortie des produits interdits
<i>Échanges transfrontaliers informels</i>	Échanges de produits entre un résident et un non résident à travers les frontières d'un ou de plusieurs pays qui ne sont pas prises en compte dans les statistiques douanières
<i>Enregistrement à la douane</i>	Inscription d'une opération du commerce extérieur dans les registres de douane.
<i>Exportation</i>	Sortie d'une marchandise du pays où on se trouve vers l'étranger. De façon formelle, la réexportation décrit la sortie de marchandises préalablement importées sous régimes suspensifs.
<i>Importation</i>	Action d'introduire une marchandise dans le pays où l'on se trouve.
<i>Pays de destination</i>	Désigne le pays pour lequel la marchandise a été expédiée, qu'elle ait eu à subir ou non, au cours de son expédition, des échanges commerciaux ou d'autres opérations qui changeraient son statut légal.
<i>Pays de provenance</i>	Désigne le pays d'où la marchandise a été expédiée initialement à destination du pays d'importation, avec ou sans rupture de charge en cours de transport, mais sans échange commercial dans les pays intermédiaires, s'il en existe.
<i>Point de passage</i>	Voies d'entrée (ou de sortie) de marchandise d'un pays.
<i>Poste de douane</i>	Désigne de manière générale le lieu/bureau où travaillent les services de douane en charge du contrôle des entrées et des sorties des marchandises.
<i>Poste transfrontalier</i>	Désigne simplement une voie de sortie/d'entrée de marchandises dans un pays. Ce poste est identifié par un point où les enquêteurs peuvent de manière optimale collecter les informations sur les entrées et sorties des produits d'un pays
<i>Transit</i>	Consiste à faire passer des marchandises destinées à un autre pays à

travers le territoire d'un État sans payer les droits de douane.

Échange Désigne un passage d'un individu à la frontière (entrée ou sortie) avec une/des marchandise(s)

Transitaire Individu dont l'activité est d'effectuer le transit.

Institut National de la Statistique

BP : 134 Yaoundé - Cameroun

Tél : (237) 22 22 04 45

Fax : (237) 22 23 24 37

Site Web: www.statistics-cameroon.org

*Une Publication du Département des Synthèses et des Analyses
Economiques*

© *INS, Décembre 2013*